



# La revue des marchés publics



*N° 4422 – Lundi 15 juin 2026*

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)  
Site web : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des  
Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA  
E-mail : [dgcmef@finances.gov.bf](mailto:dgcmef@finances.gov.bf)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 23

### AVIS

#### Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 31
- *Marchés de travaux* P. 40
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 43

### Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 54
- *Marchés de travaux* P. 57
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 61

### Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.  
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Réexamen de la demande de prix à commandes N°2026-034/MEF/SG/DMP du 28/04/2026 pour l'Acquisition de Produits Alimentaires au profit des structures du programme 036 suite au recours de Vision CDA en date du 29/05/2026  
- Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N°4410 du jeudi 28 mai 2026 - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026  
Date de dépouillement : 11/05/2026 ; Date de réexamen : 06/06/2026 ; Nombre de plis reçus : 05

N°	Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>LOT 1 : Acquisition de produits alimentaires au profit de l'IGF (Marché classique), moyenne pondérée : 4 386 195, SEUIL MINIMUM : 3 728 265</b>							
01	ACHEL SARL	3 126 000	3 688 680	3 126 000	3 688 680	Conforme	2ème
02	MB Commerce Général	3 813 650	4 500 107	3 813 650	4 500 107	Conforme, non retenue pour n'avoir pas fourni les pièces administratives demandées par correspondance N°2026-0420/MEF/SG/DMP/SMF-PC du 12 MAI 2026	Non classé
03	Vision CDA	3 383 750	3 992 825	3 383 750	3 992 825	Conforme	Non classé
04	CAPNEX	3 090 500	3 646 790	3 090 500	3 646 790	Conforme	1er
05	SOREDA	2 570 800	3 033 544	2 570 800	3 033 544	Offre Anormalement basse	Non classé
N°	Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>LOT 2 : Acquisition de produits alimentaires au profit de la CNLF (Marché classique), MOYENNE PONDEREE : 1 753 922, SEUIL MINIMUM : 1 490 833</b>							
01	ACHEL SARL	1 264 000	1 491 520	1 264 000	1 491 520	Conforme	1 <sup>er</sup>
02	Vision CDA	1 336 500	1 577 070	1 336 500	1 577 070	Conforme	Non classé
N°	Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Rang
		Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum TTC	Maximum TTC		
<b>LOT 3 : Acquisition de produits alimentaires au profit de la DGCMEF (Marché à commandes), MOYENNE PONDEREE : 9 775 431, SEUIL MINIMUM : 8 309 116</b>							
01	MB Commerce Général	6 585 934	8 500 012	6 585 934	8 500 012	Conforme, non retenue pour n'avoir pas fourni les pièces administratives demandées par correspondance N°2026-0420/MEF/SG/DMP/SMF-PC du 12 MAI 2026	Non classé
02	Vision CDA	7 916 915	10 601 710	7 916 915	10 601 710	Conforme, mais hors enveloppe car le budget prévisionnel est de 10 000 000 TTC.	Non classé

Attributaires	Lot 1 : CAPNEX SARL pour un montant HTVA de Trois millions quatre vingt dix mille cinq cents (3 090 500) francs CFA, avec un délai d'exécution de quinze jours (15) jours.
	Lot 2 : ACHEL SARL pour un montant HTVA de un million deux cent soixante quatre mille (1 264 000) francs CFA et une augmentation de 14,98% soit un montant HTVA de un million quatre cent cinquante trois mille trois cent (1 453 300) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
	Lot 3 : infructueux pour absence d'offre conforme.

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

### PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GESTION DU FONCIER ET DES MINES (PARGFM)

Appel d'offres ouvert national n°2025-0128/MEF/SG/DMP du 16/12/2025 pour les travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans neuf (09) communes de la zone d'intervention du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM). Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4322 du lundi 26 janvier 2026 ;  
 Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Date de dépouillement : 25/02/2026 ;  
 Date de délibération : 21/05/2026 ; Nombre de plis reçus : Dix (10) ;  
 Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettres n°2026-0148/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 18/02/2026 et n°2026-0453/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 19/05/2026.

Soumissionnaires	Montant lu (En FCFA)		Montant corrigé (En FCFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>LOT 1 : Travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans les Communes de Gao, Dalo et de Bougnounou dans la province du Ziro</b>  Moyenne des offres financières conformes (P) : 175 131 544 FCFA TTC Montant prévisionnel (E) : 200 000 000 FCFA TTC Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 190 052 618 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) : 161 544 725 FCFA TTC Seuil de tolérance (Borne inférieureX0,95) : 153 467 489 FCFA TTC						
E.G.P.Z/SARL	-	153 340 460	-	-	Non Classé	<b>Non Conforme :</b> l'ensemble du personnel proposé dispose de deux (02) projets similaires au lieu de trois (03) projets similaires en matière de travaux de construction demandés dans le DAO car il y a répétition des travaux de construction d'un laboratoire en R+3 au profit de l'IRSS à Bobo-Dioulasso dans les différents Curriculum Vitae.
E.NAB	-	180 030 594	152 568 300	180 030 594	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme :</b> 2 <sup>ème</sup> moins disant et retenue sur la base de la combinaison d'attribution jugée économiquement avantageuse pour l'administration.
EMIP CONSTRUCTION	-	182 230 350	-	-	Non Classé	<b>Non conforme :</b> <b>M. GNANSIRI Kidoué</b> proposé au poste de chef de chantier dispose de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO ; <b>M. OUEDRAOGO W. Bienvenu, TRAORE Marius, ZONGO W. Théodore, KIENOU Blaise</b> , proposés au poste de maçon disposent de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO ; <b>LOMPO P. Martial</b> proposé au poste d'électricien dispose de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO ; <b>KIBA B. Jean Luc, KAM S. F. Ulrich</b> , proposés au poste de plombiers ont fourni des diplômes non conformes au diplôme requis dans le DAO. Ils ont fourni des CQP en plomberie au lieu d'un diplôme de technicien supérieur en plomberie ; <b>TOE K. Arnaud</b> proposé au poste de plombier a fourni un diplôme non conforme au diplôme requis dans le DAO. Il a fourni un CQP en plomberie au lieu d'un diplôme de technicien supérieur en plomberie. Aussi, il dispose de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO.
GROUPEMENT ENTREPRISES POULOUNGO/DAREEYANDE SARL	127 118 700	150 000 066	127 118 700	150 000 066	Non Classé	<b>Non conforme :</b> Offre anormalement basse car elle est inférieure à la borne inférieure qui est de 161 544 725 FCFA TTC et inférieure aussi au seuil de tolérance qui est de 153 467 489 FCFA TTC.
FACOBAT SARL	-	195 585 885	165 750 750	195 585 885	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>

T.D.G INTER	-	148 750 000	-	-	Non Classé	<b>Non conforme :</b> diplôme non probant de <b>M. OUEDRAOGO Chek Omar</b> proposé au poste de maçon, surcharge et deux écritures manuscrites différentes au niveau du nom du titulaire du diplôme ; <b>M. KONKOBO W. Adriano</b> proposé au poste d'électricien dispose de quatre (04) ans d'expérience au lieu de cinq (05) ans comme requis dans le DAO car le diplôme a été obtenu le 29/07/2021 ; le diplôme de <b>M. BOUNDANI Thomas</b> proposé au poste de plombier est non conforme au diplôme requis dans le DAO. Il a fourni un BQP en plomberie au lieu d'un Diplôme de technicien supérieur en plomberie sanitaire.
GROUPEMENT ENTREPRISES AEC-BTP/HYDRO-BAT TIGNEGRE MARCEL SARL	-	176 325 630	148 228 500	174 909 630	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme :</b> <b>1<sup>er</sup> moins disant mais proposé au lot 3 sur la base de la combinaison d'attribution jugée économiquement avantageuse pour l'administration (en application des IC 32.5).</b> <b>Même personnel proposé au lot1 et au lot 3 par conséquent ne peut être attributaire d'un seul lot</b> la variation de son montant de -0,80% est due à une erreur de sommation du sous total 13 (SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES), la sommation donne 1 200 000 FCFA HTVA au lieu de 1 600 000 FCFA HTVA d'où un écart de -400 000 FCFA HTVA pour une commune soit -1 200 000 FCFA HTVA pour les trois communes
EKMF PLUS SARL	135 593 220	160 000 000	-	-	Non Classé	<b>Non conforme :</b> <b>M. KABORE B. Isidore</b> proposé au poste de directeur des travaux a fourni un diplôme d'ingénieur des travaux (BAC+3) au lieu d'un diplôme d'ingénieur en génie civil (BAC+5) comme requis dans le DAO ; le diplôme de <b>M. KONOMBO Windé</b> est non probant. En effet, il y a surcharges, ensuite, il apparait à la fois Brevet de Technicien Supérieur et Diplôme de Technicien Supérieur et deux titulaires à savoir N'GUESSAN Narcisse et KONOMBO WINDE. Enfin, différentes options figurent sur le diplôme.
ZANGINSON INVESTMENT GROUP	134 822 550	159 090 609	-	-	Non Classé	<b>Non conforme :</b> <b>M. GUENGUERE J. Baptiste</b> proposé au poste de directeur des travaux a fourni un diplôme d'ingénieur des travaux (BAC+3) au lieu d'un diplôme d'ingénieur en génie civil (BAC+5) comme requis dans le DAO
<p><b>Lot 2 : Travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans la Communes de Koti province du Tuy, la Commune de Nahouri dans la province de Sissili et la Commune de Bakata dans la province du Ziro</b></p> <p>Moyenne des offres financières conformes (P) : 175 131 544 FCFA TTC  Montant prévisionnel (E) : 200 000 000 FCFA TTC  Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 185 523 064 FCFA TTC  Borne inférieure (0,85M) : 157 694 604 FCFA TTC  Seuil de tolérance (Borne inférieureX0,95) : 149 809 874 FCFA TTC</p>						
GROUPEMENT ENTREPRISES POULOUNGO/DAREEYANDE SARL	127 118 700	150 000 066	127 118 700	150 000 066	Non Retenue	<b>Non Qualifié :</b> -l'offre financière du GROUPEMENT ENTREPRISES POULOUNGO/DAREEYANDE SARL (150 000 066 FCFA TTC) est anormalement basse car elle est inférieure à la borne inférieure qui est de 157 694 604 FCFA TTC mais supérieure au seuil de tolérance qui est de 149 809 874 FCFA TTC ; <b>-CRITERES DE POST-QUALIFICATION :</b> le Chiffre d'affaires de DAREEYANDE SARL est non probant.
T.D.G INTER	-	148 400 000	-	-	Non Classé	<b>Non Conforme :</b> -diplôme non probant de <b>M. OUEDRAOGO Chek Omar</b> proposé au poste de maçon, surcharge et deux écritures manuscrites différentes au niveau du nom du titulaire du diplôme ; <b>M. KONKOBO W. Adriano</b> proposé au poste d'électricien dispose de

						quatre (04) ans d'expérience au lieu de cinq (05) ans comme requis dans le DAO car le diplôme a été obtenu le 29/07/2021 ; le diplôme de <b>M. BOUNDANI Thomas</b> proposé au poste de plombier est non conforme au diplôme requis dans le DAO. Il a fourni un BQP en plomberie au lieu d'un Diplôme de technicien supérieur en plomberie sanitaire ; -Même personnel proposé au lot1.
GRUPEMENT ENTREPRISES AEC-BTP/HYDRO-BAT TIGNEGRE MARCEL SARL	-	174 555 630	146 728 500	<b>173 139 630</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>Conforme :</b> -variation de son montant de -0,81% est due à une erreur de sommation du sous total 13 (SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES), la sommation donne 1 200 000 FCFA HTVA au lieu de 1 600 000 FCFA HTVA d'où un écart de -400 000 FCFA HTVA pour une commune soit -1 200 000 FCFA HTVA pour les trois communes ; -Même personnel proposé au lot1.
ECM	140 683 050	166 005 999	142 612 950	<b>168 283 281</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Conforme :</b> La variation de son montant de 1,37% s'explique par : <b>-MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS :</b> Erreur sur la quantité de l'item 5.4 sur l'offre financière la quantité est 2 au lieu de 3 dans le devis quantitatif donc le montant total de l'item est de 277 200 FCFA HTVA au lieu de 184 800 FCFA HTVA ; Erreur sur la quantité de l'item 5.5 sur l'offre financière la quantité est 1 au lieu de 2 dans le devis quantitatif donc le montant total de l'item est de 316 800 FCFA HTVA au lieu de 158 400 FCFA HTVA ; Erreur sur la quantité de l'item 5.6 sur l'offre financière la quantité est 8 au lieu de 2 dans le devis quantitatif donc le montant total de l'item est de 15 000 FCFA HTVA au lieu de 60 000 FCFA HTVA ; Erreur sur la quantité de l'item 5.7 sur l'offre financière la quantité est 30 au lieu de 1 dans le devis quantitatif donc le montant total de l'item est de 7 500 FCFA HTVA au lieu de 225 000 FCFA HTVA ; Omission Item 5.8, le prix le plus élevé du concurrent conforme lui a été appliqué (50 000 FCFA HTVA) donc le montant total de l'item est de 400 000 FCFA HTVA ; Omission Item 5.9, le prix le plus élevé du concurrent conforme lui a été appliqué (6 000 FCFA HTVA) donc le montant total de l'item est de 180 000 FCFA HTVA ; <b>-PEINTURE-BADIGEON :</b> Erreur sur la quantité de l'item 7.4 sur l'offre financière la quantité est 34 au lieu de 84 dans le devis quantitatif donc le montant total de l'item est de 126 000 FCFA HTVA au lieu de 51 000 FCFA HTVA.
<b>Lot 3: Travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans les Communes de Godyr, Dassa et de Zamo dans la province du Sanguié</b>						
Moyenne des offres financières conformes (P) : 185 734 508 FCFA TTC Montant prévisionnel (E) : 200 000 000 FCFA TTC Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 194 293 803 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) : 165 149 733 FCFA TTC Seuil de tolérance (Borne inférieureX0,95) : 156 892 246 FCFA TTC						
E.G.P.Z/SARL	-	153 340 460	-	-	<b>Non Classé</b>	<b>Non Conforme :</b> -l'ensemble du personnel proposé dispose de deux (02) projets similaires au lieu de trois (03) projets similaires en matière de travaux de construction demandés dans le DAO car il y a répétition des travaux de construction d'un laboratoire en R+3 au profit de l'IRSS à Bobo-Dioulasso dans les différents Curriculum Vitae ; -même personnel proposé au lot 1.
EMIP CONSTRUCTION	-	182 230 350	-	-	<b>Non Classé</b>	<b>Non Conforme :</b> <b>-M. GNANSIRI Kidoué</b> proposé au poste de chef de chantier dispose de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme

						requis dans le DAO ; <b>M. OUEDRAOGO W. Bienvenu, TRAORE Marius, ZONGO W. Théodore, KIENOU Blaise</b> , proposés au poste de maçon disposent de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO ; <b>LOMPO P. Martial</b> proposé au poste d'électricien dispose de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO ; <b>KIBA B. Jean Luc, KAM S. F. Ulrich</b> , proposés au poste de plombiers ont fourni des diplômes non conformes au diplôme requis dans le DAO. Ils ont fourni des CQP en plomberie au lieu d'un diplôme de technicien supérieur en plomberie ; <b>TOE K. Arnaud</b> proposé au poste de plombier a fourni un diplôme non conforme au diplôme requis dans le DAO. Il a fourni un CQP en plomberie au lieu d'un diplôme de technicien supérieur en plomberie. Aussi, il dispose de deux (02) projets similaires en matière de travaux de construction au lieu de trois (03) comme requis dans le DAO. -Même personnel proposé au lot 1.
FACOBAT SARL	-	195 585 885	165 750 750	<b>195 585 885</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>Conforme</b> : Même personnel proposé au lot1.
GROUPEMENT ENTREPRISES AEC-BTP/HYDRO-BAT TIGNEGRE MARCEL SARL	-	175 824 130	149 053 500	<b>175 883 130</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Conforme</b> : -la variation de son montant de 0,03% est due à une erreur de somation du sous total 3 BETON MACONNERIE ELEVATION du Bâtiment service foncier rural de la commune de Godyr 4 255 000 FCFA HTVA au lieu 4 205 000 FCFA HTVA entraînant un écart de 50 000 FCFA HTVA <b>Même personnel proposé au lot1 et au lot 3 par conséquent ne peut être attributaire d'un seul lot</b>
<b>ATTRIBUTAIRES</b>	<p><b>Lot 1</b> : Travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans les Communes de Gao, Dalo et de Bougnounou dans la province du Ziro, au soumissionnaire « <b>E.NAB</b> » pour un montant toutes taxes comprises de cent quatre-vingt millions trente mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (180 030 594) FCFA avec un délai d'exécution de huit (08) mois.</p> <p><b>Lot 2</b> : Travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans la Commune de Koti province du Tuy, la commune de Niabouri dans la province du Sissili et la commune Bakata dans la province du ZIRO, au soumissionnaire « <b>E.C.M</b> » pour un montant toutes taxes comprises cent soixante-huit millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-un (168 283 281) FCFA avec un délai d'exécution de huit (08) mois.</p> <p><b>Lot 3</b> : Travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans les Communes de Godyr, Dassa et Zama dans la province du Sanguié, au soumissionnaire « <b>GROUPEMENT ENTREPRISES AEC-BTP/HYDRO-BAT TIGNEGRE MARCEL SARL</b> » pour un montant toutes taxes comprises de cent soixante-quinze millions huit cent vingt-quatre mille cent trente (175 824 130) FCFA avec un délai d'exécution de huit (08) mois.</p>					

### SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE

DEMANDE DE PRIX N°2026-002/MS/SG/SAMU/DG/PRCP DU 10/09/2025 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES POUR LES AMBULANCES AU PROFIT DU SAMU - PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4383 du lundi 21 avril 2026  
CONVOCATION CAM N° 2026-002/MS/SG/SAMU/DG/PRCP du 27 avril 2026 - Financement : budget SAMU, EXERCICE 2026  
Nombre de plis reçus : 10 plis. Date d'ouverture des plis : 30 avril 2026

Soumissionnaires Lot 1	Montants lus HT FCFA	Montants lus TTC FCFA	Montants corrigés HT FCFA	Montants corrigés TTC FCFA	Observations	Rang
TRAMAR SARL	54 954 000			57 463 200	Conforme	6 <sup>ème</sup>
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	45 039 600	46 800 000		46 800 000	Conforme	1 <sup>er</sup>
FASO IMB SARL		49 200 000		51 107 100	Conforme	3 <sup>ème</sup>
KANDOR GROUP		47 805 166		47 989 644	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ESIF MATERIEL	47 500 000	47 500 000		51 253 000	Conforme	4 <sup>ème</sup>
MEDIC BIO-SAS		49 967 100		43 299 000	Non conforme	Offre Anormalement Basse
GLOBAL MEDICAL GROUP		58 670 000		61 280 000	Conforme	7 <sup>ème</sup>
MONDE BIO MEDICAL		51 320 000		52 877 000	Conforme	5 <sup>ème</sup>
Soumissionnaires Lot 2	Montants lus HT FCFA	Montants lus TTC FCFA	Montants corrigés HT FCFA	Montants corrigés TTC FCFA	Observations	Rang
FASO IMB SARL		17 865 200		17 865 200	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ESIF MATERIEL	16 275 000	16 275 000		19 204 500	Conforme	3 <sup>ème</sup>
MARION MADINA DISTRIBUTION	16 709 400			19 717 092	Conforme	4 <sup>ème</sup>

MEDIC BIO-SAS		15 898 140		15 898 140	Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE : Lot 1 : Acquisition d'équipements pour les ambulances au profit du SAMU : HODAVIA DISTRIBUTION SARL pour un montant de cinquante et un millions huit cent trente-neuf mille six cents (51 839 600) francs CFA Hors TVA et cinquante-trois millions sept cent quatre-vingt mille (53 780 000) francs CFA TTC après une augmentation de quantité aux items 1 qui passe de 3 à 4 ; item 2 qui passe de 500 à 700 ; item 6 qui passe de 1 à 2 et item 20 qui passe de 20 à 35 soit une augmentation de 14,91% de son offre initiale TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.</b>						
<b>Lot 2 : (Acquisition de bouteilles d'oxygène au profit du SAMU) : MEDIC BIO-SAS pour un montant de dix-huit millions deux cent soixante-neuf mille sept cent quatre (18 269 704) francs CFA TTC après une augmentation de quantité aux items 1 qui passe de 35 à 39 ; item 2 qui passe de 40 à 44 ; item 3 qui passe de 13 à 16 soit une augmentation de 14,92% de son offre initiale TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.</b>						

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2026-004/MS/SG/SAMU/DG/PRCP DU 11/05/2026 POUR L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DU MATERIEL ROULANT AU PROFIT DU SERVICE D'AIDE MEDICALE URGENTE  
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4403 du mardi 19 mai 2026  
CONVOCACTION CAM N° 2026-004/MS/SG/SAMU/DG/PRCP 25 mai 2026 - Financement : Budget SAMU, EXERCICE 2026  
Nombre de plis reçus : 11 plis. Date d'ouverture des plis 28 mai 2026

Soumissionnaires Lot 1	Montants lus TTC FCFA	Montants lus TTC FCFA	Observations	Rang
GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS		Min 8 600 716 Max 15 538 476	Insuffisance technique du DAC	Non classée
GARAGE ELECT AUTO	Min 9 649 100 Max 14 447 300		Insuffisance technique du DAC	Non classée
GARAGE ZAMPALIGRE		Min 8 256 000 Max 14 784 220	Insuffisance technique du DAC	Non classée
GARAGE ZOUNGRANA		Min 9 849 460 Max 16 812 640	Insuffisance technique du DAC	Non classée
GARAGE MODERNE DU BURKINA	Min 6 989 000 Max 11 889 500		Insuffisance technique du DAC	Non classée
GKABA		Min 9 339 700 Max 14 021 940	Insuffisance technique du DAC	Non classée
SMAC BURKINA		Min 9 212 546 Max 15 408 617	Insuffisance technique du DAC	Non classée
GERA SARL		Min 9 195 351 Max 16 484 836	Insuffisance technique du DAC	Non classée
G.A.T.S		Min 7 988 010 Max 13 110 980	Insuffisance technique du DAC	Non classée
PLANETE AUTOMOBILE	Min 7 305 250 Max 11 974 500	8 620 195 14 129 910	Insuffisance technique du DAC	Non classée
Soumissionnaires Lot 2	Montants lus TTC FCFA	Montants lus TTC FCFA	Observations	Rang
GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS		Min 3 816 356 Max 5 676 508	Insuffisance technique du DAC	Non classée
GARAGE ELECT AUTO	Min 3 882 500 Max 5 995 000		Insuffisance technique du DAC	Non classée
GERA SARL		Min 3 754 335 Max 6 696 028	Insuffisance technique du DAC	Non classée
G.A.T.S.		Min 3 604 310 Max 5 855 160	Insuffisance technique du DAC	Non classée
PLANETE AUTOMOBILE	Min 2 810 750 Max 4 412 500	3 316 685 5 206 750	Insuffisance technique du DAC	Non classée

**ATTRIBUTAIRE : Lot1 (l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel roulant au profit de l'antenne régionale du SAMU de Ouagadougou) : Infructueux pour insuffisance technique du dossier.**

**Lot 2 (l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel roulant au profit de l'antenne régionale du SAMU de Bobo-Dioulasso) : Infructueux pour insuffisance technique du dossier.**

### INSTITUT DEEN KANU

DEMANDE DE PRIX N°2026-06/MFS/SG/IDK/DG/PRCP du 07 mai 2026 pour l'Achat de matériels informatiques au profit de l'Institut DEEN KANU (IDK) (lot unique). Financement : Budget de l'IDK, exercice 2026  
Date d'ouverture et d'examen des plis : 21 mai 2026. Nombre de plis reçus : douze (12)  
Date de délibération : 05 juin 2026

N°	Soumissionnaires	Calcul	Valeur		Délai d'exécution proposé	Observations	Rang
			HTVA	TTC			
1	FZ SERVICES SARL	Montant lu	31 898 000	37 639 640	30 jours	Incohérence de l'autonomie de la batterie sur le prospectus proposé (autonomie falsifiée sur le prospectus : 10 heures au lieu de 16 heures sur le site du fabricant) et les spécifications techniques demandée (16 heures), absence du pavé numérique pour les ordinateurs portables	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
2	KTM	Montant lu	33 700 000	39 766 000	30 jours	RAS	1
		Montant corrigé	33 700 000	39 766 000			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	0%	0%			
3	ALL EQUIPEMENT SARL	Montant lu	25 777 000	30 416 860	30 jours	L'ordinateur dont la charge est de 65w avec une batterie lithium de 4 cœurs de 55w/h donne une autonomie de 13h15mn inférieure à 16h demandées, absence du pavé numérique pour les ordinateurs portables, aucune pièce administrative fournie	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
4	UDM AFRIQUE	Montant lu	27 650 000	32 627 000	30 jours	Absence du pavé numérique pour les ordinateurs portables, Scanner : 3 marques proposées (CANON, Fujitsu et HP) au	-
		Montant corrigé	-	-			

		Ecart	-	-		lieu d'une marque demandée ; 2 modèles proposés au lieu d'un modèle demandé (imageFORMULA DR-F120 et HP ScanJet Pro 2500f1 qui ne comportent pas d'option wifi)	
		Taux de variation	-	-			
5	SOKFI SERVICES	Montant lu	32 350 000	38 173 000	30 jours	Absence de spécifications techniques, photos fournies en lieu et place de prospectus pour tous les items, pièces administratives fournies : ASF	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
6	INTEL AFRIKA	Montant lu	27 725 000	32 715 500	30 jours	Absence de l'ordinateur portable core i7 dans les spécifications techniques, absence du pavé numérique pour l'ordinateur portable proposé	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
7	MARKINA TECHNOLOGIE SARL	Montant lu	26 920 000	31 765 600	30 jours	Approbation non choisie pour onduleur, absence du pavé numérique pour les ordinateurs portables, carte d'interface réseau sans fil non précisée pour ordinateur de bureau, clavier de ordinateur de bureau non précisé (clavier AZERTY demandé), aucune pièce administrative fournie	
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
8	DOUM COMPUTER	Montant lu	27 530 000	32 485 400	30 jours	Incohérence entre le clavier (AZERTY dans les spécifications techniques proposées et celui du prospectus (QWERTY) pour l'ordinateur portable core i7, absence de pavé numérique pour les deux ordinateurs portables, carte d'interface réseau sans fil non précisée pour ordinateur de bureau, clavier de ordinateur de bureau non précisé, approbation non choisie pour onduleur	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
9	NERIS TECHNOLOGIES	Montant lu	28 940 000	34 149 200	30 jours	Absence de l'option wifi du scanner ScanJet Pro 2600f1 proposé sur le site du fabricant, absence du pavé numérique pour les ordinateurs portables	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
10	LBH	Montant lu	25 775 000	30 414 500	30 jours	Absence de pavé numérique pour les ordinateurs portables, absence de la fonction wifi sur imprimante proposée, l'interface du vidéo projecteur proposé n'est pas conforme aux spécifications techniques (absence de port RCA)	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
11	SL-CGS SARL	Montant lu	33 840 000	39 931 200	30 jours	RAS	2
		Montant corrigé	33 840 000	39 931 200			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	0%	0%			
12	COS SARL	Montant lu	28 070 000	33 122 600	30 jours	Absence du pavé numérique pour les ordinateurs portables, prises externes (minimales) non conformes aux spécifications techniques demandées pour les ordinateurs portables (absence de port vidéo et lecteur de carte mémoire), écran tactile proposé au lieu d'écran non tactile demandé pour les ordinateurs de bureau, aucune pièce administrative fournie	-
		Montant corrigé	-	-			
		Ecart	-	-			
		Taux de variation	-	-			
<b>ATTRIBUTAIRE :</b>		<b>KTM</b> , pour un montant de trente-neuf millions sept cent soixante-six mille (39 766 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

### ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Synthèse des résultats de l'appel d'offres accéléré N°2026-002/MESRI/EPO/DG/PRCP du 12/05/2026 relatif à l'acquisition de mobiliers et matériels scolaires au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou. **Publication de l'avis** : Quotidien n°4407 du 25/05/2026 ;  
**Référence de convocation** de la CAM pour l'ouverture : Lettre N°2026-002/MESRI/EPO/DG/PRCP du 03 juin 2026 ;  
**Date d'ouverture des plis** : 08 juin 2026 ; **Référence de convocation** de la CAM pour la délibération : Lettre N°2026-002/MESRI/EPO/DG/PRCP du 09 juin 2026 ; **Date de délibération** : 11 juin 2026 ; **Nombre de plis reçus** : lot 1=6 ; lot 2=4 et ouverts.

Soumissionnaires	Montants lus En F CFA		Montants Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1					
Budget prévisionnel = 118 452 000 TTC ; M= 109 001 120 ; 0,85M=92 650 952 ; 1,15M= 125 351 288 ; ST=88 018 404					
K.E. Distribution	-	87 544 200	-	87 544 200	<b>Non conforme</b> <b>*Conformité technique</b> <b>-Item 2</b> : Le prospectus montre une table individuelle à un ossature modèle en L au lieu de pli en luge demandé et la façade principale est non couverte ; <b>-Item 3</b> : Le prospectus montre une table dont les Caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé et proposé même dans les spécifications techniques du soumissionnaire <b>-Item 5</b> : le prospectus montre une armoire dont les tiroirs alignés horizontalement sont en-dessous des battants vitrés au lieu d'être au-dessus, il montre aussi que l'armoire à quatre battants au lieu de deux battants et de 3 étagères au lieu de 4 ce qui est contraire au besoin demandé par l'administration ; <b>-Item 9</b> : Le prospectus montre que la chaise pour réfectoire la structure est en tube rond au lieu en tube rectangulaire de 40 en forme de V ; <b>-Item 13</b> : Le prospectus montre que la chaise pour réfectoire la structure est en tube rond au lieu en tube rectangulaire de 40 en forme de V ; <b>-Item 14</b> : Le prospectus montre une table dont les caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé et proposé même dans les spécifications techniques du soumissionnaire ; <b>-Item 15</b> : Le prospectus montre un chevalet porte nom sur un socle en bois au lieu en PVC

					<p><b>* Examen de la post-qualification</b></p> <p>- Les attestations de travail en soudure métallique comme en menuiserie bois fourni ne permettent pas d'apprécier pas l'année d'expérience requise.</p>
SL. CGB	-	103 486 000	-	103 486 000	<p><b>Non conforme</b></p> <p><b>*Conformité technique</b></p> <p><b>-Item 2</b> : Le prospectus montre une table individuelle à un ossature modèle à quatre pieds au lieu de pli en luge demandé ;</p> <p><b>-Item 3</b> : Le prospectus montre une table dont les Caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé et proposé même dans les spécifications techniques du soumissionnaire ;</p> <p><b>-Item 4</b> : (assise et dossier) : la chaise est rembourrée en mousse spéciale de 5 cm proposé au lieu de 10 cm demandé au niveau des spécification technique et sur le prospectus en plus les caractéristiques techniques demandé par l'autorité contractante ont été modifié par le soumissionnaire à ce point ;</p> <p><b>- Item 14</b> : Pour le bureau principal la matière utilisée pour les caissons (tôle 10/10e) n'a pas été précisé et le prospectus montre une table dont les Caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé.</p> <p><b>* Examen de la post-qualification</b></p> <p>- Une attestation de travail en menuiserie bois fourni au lieu deux demandé.</p> <p>*Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-02/MESRI/EPO/DG/PRCP du 08 juin 2026 demandant le complément de ces pièces</p>
Pengr Wend Business Center Sarl	-	87 166 600	-	87 166 600	<p><b>Non conforme</b></p> <p><b>*Conformité technique</b></p> <p><b>-Item 2</b> : Le prospectus montre une table individuelle à un ossature modèle à quatre pieds au lieu de pli en luge demandé ;</p> <p><b>-Item 3</b> : Le prospectus montre une table dont les Caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé et proposé même dans les spécifications techniques du soumissionnaire</p> <p><b>-Item 14</b> : Le prospectus montre une table dont les Caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé.</p> <p><b>* Examen de la post-qualification</b></p> <p>- Un personnel de niveau CAP ou CQP en soudure métallique fourni au lieu de deux demandé ;</p> <p>- Une attestation de travail en soudure métallique fourni au lieu trois demandé ;</p> <p>- Une attestation de travail en menuiserie bois fourni au lieu deux demandé ;</p> <p>*L'ANE-AJE fourni suite à la correspondance en date du 08/06/2026 n'est pas conforme après la vérification du numéro et de l'objet de l'appel d'offres ouvert accéléré.</p>
E.G.F Sarl	-	115 510 200	-	115 510 200	<p><b>Non conforme</b></p> <p><b>*Conformité technique</b></p> <p><b>-Item 2</b> : Le prospectus montre que la table individuelle à un ossature modèle en L au lieu de pli en luge demandé et la façade principale est non couverte ;</p> <p><b>-Item 3</b> : Le prospectus montre une table dont les caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé et proposé même dans les spécifications techniques du soumissionnaire</p> <p><b>-Item 5</b> : le prospectus montre une armoire dont les tiroirs alignés horizontalement sont en-dessous des battants vitrés au lieu d'être au-dessus, il montre aussi que l'armoire à quatre battants au lieu de deux battants et de 3 étagères au lieu de 4 ce qui est contraire au besoin demandé par l'administration ;</p> <p><b>-Item 6</b> : Absence de proposition pour le mode d'assemblage au niveau des spécifications techniques pour l'étagère des archives sans fond et le prospectus montre aussi que l'étagère des archives sans fond proposé comporte 1 compartiment au lieu de 3 demandé ;</p> <p><b>-Item 9</b> : Le prospectus montre que la chaise pour réfectoire la structure est en tube rond au lieu en tube rectangulaire de 40 en forme de V ;</p> <p><b>-Item 13</b> : Le prospectus montre que la chaise pour réfectoire la structure est en tube rond au lieu en tube rectangulaire de 40 en forme de V ;</p> <p><b>-Item 14</b> : Le prospectus montre une table dont les caissons métalliques sont placés à droite au lieu de la gauche comme demandé et proposé même dans les spécifications techniques du soumissionnaire ;</p> <p><b>-Item 15</b> : Le prospectus montre un chevalet porte nom sur un socle en bois au lieu en PVC</p> <p><b>* Examen de la post-qualification</b></p> <p>- Un personnel de niveau CAP ou CQP en soudure métallique fourni au lieu de deux demandé</p> <p>- Une attestation de travail en soudure métallique fourni au lieu trois demandé ;</p> <p>- Une attestation de travail en menuiserie bois fourni au lieu deux demandé ;</p>

					*Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-02/MESRI/EPO/DG/PRCP du 08 juin 2026 demandant le complément de ces pièces et l'ASC expiré avant la date de dépôt des offres.
Groupement Lifa Business center & Etablissement Idani et fils	76 661 000	-	76 661 000	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p><b>*Conformité technique</b></p> <p><b>-Item 4 :</b> Absence de proposition technique des accoudoirs, de même sur le prospectus on a une chaise sans accoudoir au lieu de chaise avec accoudoir demandé,</p> <p><b>- Item 7 :</b> Le prospectus montre une Chaise visiteur avec accoudoir au lieu de fauteuil demandé.</p> <p><b>* Examen de la post-qualification</b></p> <p>-Chiffre d'affaires fourni pour les trois (3) dernières années (2023-2025) : 107 222 630 F CFA au lieu de 177 678 000 FCFA demandé ;</p> <p>- Un personnel de niveau CAP ou CQP en soudure métallique fourni au lieu de deux demandé</p> <p>- Une attestation de travail en soudure métallique fourni au lieu trois demandé ;</p> <p>- Une attestation de travail en menuiserie bois fourni au lieu deux demandé ;</p> <p>*Pièces administratives complétées après la délibération en date du 11/06/2026 à 14h.</p>
E. N. F	-	94 824 800	-	94 824 800	RAS

**TABLEAU DE CALCUL DES BONIFICATIONS du lot 1**

Soumissionnaires	Montante HTVA de l'offre des soumissionnaires	Délai d'exécution de 45 jours justifier de la présence effective de la matière première entrant dans le cadre de la fabrication du mobilier scolaire par un acte huissier (réduction de = 1,5% du montant HTVA)	Atelier de soudure équipé : Atelier équipé à justifier par un titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré, ainsi que par un acte notarié pour les équipements (réduction de dix millions (10 000 000) FCFA sur le montant en HTVA)	Atelier de menuiserie équipé : Atelier équipé à justifier par un titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré, ainsi que par un acte notarié pour les équipements (réduction de dix millions (10 000 000) FCFA sur le montant en HTVA)	Personnels qualifiés : Faire la preuve de la déclaration d'au moins quatre (04) personnes à la CNSS. Joindre les CV actualisés, datés et signés, les attestations de travail, ainsi que la liste des employés enregistrés à la CNSS indiquant la date d'embauche. (Réduction de trois millions (3 000 000) FCFA sur le montant en HTVA)	Total bonification	Montant HTVA de l'offre après bonification	Observation	Rang
K.E. Distribution	74 190 000	0	0	0	0	0	74 190 000	-Délai d'exécution proposé (70jours) est supérieur à 45 jours -Absence de titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré pour l'atelier de soudure métallique et de menuiserie bois -Absence de CV actualisés, datés et signés, les attestations de travail, ainsi que la liste des employés enregistrés à la CNSS indiquant la date d'embauche.	-
SL. CGB	87 700 000	0	0	0	0	0	87 700 000	-Absence d'un acte huissier indiquant la présence des matières 1ère demandés ; -Absence de titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré pour l'atelier de soudure métallique et de menuiserie bois ;	-

									-Absence de CV actualisés, datés et signés, les attestations de travail, ainsi que la liste des employés enregistrés à la CNSS indiquant la date d'embauche.	
Pengr Wend Business Center Sarl	73 870 000	0	10 000 000	0	0	10 000 000	63 870 000		-Délai d'exécution proposé (70jours) est supérieur à 45 jours -Absence de titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré pour l'atelier de menuiserie bois - Une personne déclarée au lieu de quatre demandées.	-
E.G.F Sarl	97 890 000	0	0	0	3 000 000	3 000 000	94 890 000		-Délai d'exécution proposé (70jours) est supérieur à 45 jours -Absence de titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré pour l'atelier de soudure métallique et de menuiserie bois	-
Groupement Lifa Business center & Etablissement Idani et fils	76 661 000	1 149 915	0	0	3 000 000	4 149 915	72 511 085		-Absence de titre foncier ou un contrat de location dûment enregistré pour l'atelier de soudure métallique et de menuiserie bois	-
E. N. F	80 360 000	1 205 400	10 000 000	10 000 000	3 000 000	24 205 400	56 154 600		<b>Conforme</b>	<b>1<sup>er</sup></b>

**Lot 2**

Soumissionnaires	Montants lus En F CFA		Montants Corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Budget prévisionnel = 44 125 000 TTC ; M= 41 340 640 ; 0,85M=35 139 544 ; 1,15M= 47 541 736 ; ST=33 382 567						
SLCGB Sarl		35 400 000		35 400 000	<p><b>Non conforme</b></p> <p><b>-Item 2 :</b> Absence de marque et de modèle pour les différents appareils composant le kit (vidéo projecteur + tableau dérouleur de projection) notamment le tableau dérouleur de projection dans les spécifications techniques proposées ;</p> <p><b>-Item 3 :</b> Absence de marque et de modèle pour les différents appareils composant le kit (vidéo projecteur ultra courte focale + tableau dérouleur de projection électrique) notamment le tableau dérouleur de projection électrique dans les spécifications techniques proposées ;</p> <p><b>-Item 4 :</b> Absence de marque et de modèle pour les différents appareils composant le kit complet de sonorisation notamment pour le Système Microphone sans Fil UHF et le Haut-Parleur Murale dans les spécifications techniques proposées. -Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-02/MESRI/EPO/DG/PRCP du 08 juin 2026 demandant le complément de ces pièces</p>	-
ETB		31 388 000		-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>- Absence d'agrément technique - Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-02/MESRI/EPO/DG/PRCP du 08 juin 2026 demandant le complément de ces pièces</p>	-
JEHO NISSI Sarl		34 338 000		34 338 000	<b>Conforme</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
NAHOURI SERVICE	33 890 000	39 990 200	33 890 000	39 990 200	<b>Conforme</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>

**Attribution provisoire :**

\***Lot 1 : ETS NIKIEMA & FRERE (ENF)** pour un montant de **cent huit millions cent cinquante-huit mille huit cents (108 158 800) francs CFA TTC** suite à une augmentation de cinquante (50) chaises scolaires individuels à l'item 1, cinquante (50) tables scolaires individuels à l'item 2 ; cinquante-cinq (55) fauteuils pour la salle de conférence à l'item 7 et dix (10) bureaux individuels pour enseignant à l'item 14 soit une variation à la hausse de 14,06% du montant avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;

\***Lot 2 : JEHO NISSI Sarl** pour un montant de **trente-quatre millions trois cent trente-huit mille (34 338 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

**UNIVERSITE THOMAS SANKARA**

Demande prix n° 2026-00006/MESRI/SG/UTS/P/PRCP pour l'entretien et la réparation des véhicules à quatre (04) roues au profit de l'Université Thomas SANKARA (marché à commandes) - Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, exercice 2026  
 Référence de l'avis : quotidien n° 4404 du mercredi 20 mai 2026. Date d'ouverture des plis : 29/05/2026  
 Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2026-101/MESRI/SG/UTS/P/PRCP du 25 mai 2026  
 Nombre de soumissionnaires ayant déposé leurs offres : lot unique : 08

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
<p align="center"><b>Lot unique : entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues au profit de l'Université Thomas SANKARA</b>                      M=0,6E+0,4P, E=14 100 000 F TTC, P=10 897 968,67; M= (0,6*14 100 000) +(0,4*10 897 968,67) = 12 819 187,47                      12 819 187,47*0,85=10 896 309,35; 12 819 187,47*1,15= 14 742 065,59; seuil de tolérance: 0.85M*0.95=10 351 493,88</p>							
01	BBM/RPR	5 703 825	11 212 950	-	-	6è	Offre conforme
02	GARAGE MCS SOLIDARITE/ GMS	5 280 500	10 525 600	6 065 200	12 095 000	1 <sup>er</sup>	Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance et prix confirmé.  Offre conforme Quantités supplémentaires : Item 1.j: mini 1-maxi 2; Item 1.d: mini 1-maxi 2; Item 5.f: mini 1-maxi 2; item 6i: mini 1-maxi 2; Item 8.f: mini 1-maxi 2; item 11e: mini 2-maxi 4; Item 13i: mini 1-maxi2; item14j: mini 1-mxi 2; Item15h: mini 1-maxi 2; item15j: mini 2-maxi 4; Item 16 i : mini 2- maxi 4.
03	PLANETE AUTOMOBILE	5 436 614	10 575 160	-	-	5è	Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance. Offre conforme
04	SMAC BURKINA	5 384 000	11 770 500	5 959 000	-	4è	Erreur de calcul, variation de 10,68% au montant minimum. Offre conforme
05	GZH	5 326 461	10 575 042	5 249 947	10 573 055	3è	-Erreur de calcul, -item 15.j : Différence entre le montant en chiffres (74 850) et en lettres (74 008). Variation de -1,87% Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance. Offre conforme et non classée première conformément à l'article 112 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024.
06	GERA SARL	4 759 424	10 644 568	-	-	Non classé	Les prix unitaires des items suivants ne sont pas réalistes : -Item 9.h : réviser la pompe d'injection et tarer les injecteurs : 309 000F ; -Item 14g : remplacer le compresseur du climatiseur de l'autobus HYUNDAI COUNTRY : 80 000 F ; Item 4.f : Tarer les injecteurs :100 000F Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024. Offre non conforme
07	GARAGE ZOUNGRANA	4 997 890	10 581 060	-	-	Non classé	Les prix unitaires des items suivants ne sont pas réalistes : -Item 5.o : remplacer les joints du carter moteur : 3 000F ; -Item 8.c : remplacer le filtre à air : 34 500 F ; -Item 16.d : remplacer les bougies d'allumage : 87 000 F. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024. Offre non conforme
08	GPA	5 284 040	10 728 560	5 378 440	-	2è	Items 11e, 12e, 15d, 16d : quantité des bougies d'allumage 2 et 4 au lieu de 1 et 4. Variation 1,79% Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance. Offre conforme

**Attributaire provisoire :**

**Lot unique : GARAGE MCS SOLIDARITE/ GMS pour un montant minimum de six millions soixante-cinq mille deux cents (6 065 200) FCFA TTC et un montant maximum de douze millions quatre-vingt-quinze mille (12 095 000) FCFA TTC, soit une augmentation des quantités à hauteur de 14,91% avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2026.**

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

<b>Demande de prix :</b>	N°2026-05f/MAERAH/SG/DMP portant entretien et réparation de plomberie de bâtiments au profit des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques
<b>Financement :</b>	Budget de l'Etat, exercice 2026
<b>Publication de l'avis :</b>	Quotidien N° N°4395 du jeudi 07 mai 2026
<b>Date de dépouillement :</b>	Mardi 19 mai 2026
<b>Date de délibération :</b>	Mardi 19 mai
<b>Lettre de convocation :</b>	N°2026-0207/MAERAH/SG/DMP du 11 mai 2026
<b>Nombre de lots :</b>	Sept (07)
<b>Nombre de plis:</b>	Onze (11)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement				Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Minimum HTVA	Minimum TTC	Maximum HTVA	Maximum TTC	Minimum TTC	Maximum TTC		

**Lot 1 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit de la Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural (DGFOMR).**

**Budget prévisionnel : 5 000 000 FCFA TTC**  
**Moyenne des offres retenues : 4 411 617 FCFA TTC Moyenne pondérée : 4 764 647TTC**  
**Montant seuil des offres anormalement basses 4 049 950 FCFA TTC**  
**Limite de tolérance : 3 847 452FCFA TTC**

DIGEP SARL	1 689.000		3 886 500		1 993 020	4 586 070	OFFRE CONFORME	3e
HARD HOMME	978 150	1 154 217	3 441 550	4 061 029	1 154 217	4 061 029	OFFRE CONFORME	1er
EGSF	1 205 000		3 346 500		1 451 400	4 037 370	OFFRE CONFORME Erreur de calcul sur le montant total minimum et maximum HTVA entraînant une variation de 25.000 au minimum et 75.000 au maximum	2e
FASO SOLUTIONS		1 793 700		3 900 000	2 059 200	4 962 000	OFFRE CONFORME Erreur de calcul sur le montant total minimum et maximum TTC entraînant une variation de 265.500 au minimum et 1.062.000 au maximum	4e

<b>Lot 2 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit de la secrétariat exécutif du conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA)</b>								
<b>Budget prévisionnel : 4 431 000 FCFA TTC</b>								
<b>Moyenne des offres retenues : 2 675 945 FCFA TTC</b>								
<b>Moyenne pondérée : 3 378 978 FCFA TTC</b>								
<b>Montant seuil des offres anormalement basses : 3 169 631 FCFA TTC</b>								
<b>Limite de tolérance 3 011 150FCFA TTC</b>								

TENDANCE PERFECTION	1 723 000		2 840 000		2 033 140	3 351 200	OFFRE CONFORME	2e
DIGEP	2 046 000		3 395 000		2 414 280	4 006 100	OFFRE CONFORME	3e
EGSF	1 536 000		2 821 000		1 824 280	3 346 480	OFFRE CONFORME Erreur de calcul sur le montant total minimum et maximum HTVA entraînant une variation de 10 000 au minimum et 15.000 au maximum	1er

<b>Lot 3 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques</b>								
<b>Budget prévisionnel : 19 500 000FCFA TTC</b>								
<b>Moyenne des offres retenues : 20 197 913FCFA TTC</b>								
<b>Moyenne pondérée : 19 779 165 FCFA TTC</b>								
<b>Montant seuil des offres anormalement basses : 16 812 290 FCFA TTC</b>								
<b>Limite de tolérance : 15 971 676 FCFA TTC</b>								

STS/SEDEGO	7 701 000		15 375 000		8 360 206	16 691 100	OFFRE CONFORME	1er
ILZARO	7 702 000		15 481 000		9 088 360	18 267 580	OFFRE CONFORME	2e
BETI	6 445 000		12 943 000		7 605 100	15 275 100	OFFRE NON CONFORME Offre anormalement basse et en-deçà du seuil de tolérance	Non classé
HARD HOME	5 721 000	6 750 780	13 502 500	15 932 950	6 750 780	15 932 950	OFFRE NON CONFORME Offre anormalement basse et en-deçà du seuil de tolérance	Non classé

FASO SOLUTION INTER		7 309 510		14 624 920	7 309 510	14 624 920	OFFRE NON CONFORME Offre anormalement basse et en-deçà du seuil de tolérance	Non classé
<b>Lot 4 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit de la Directions générale des aménagement agro pastoraux et du développement de l'irrigation (DGADI)</b> Budget prévisionnel : 1 320 000 FCFA TTC Moyenne des offres retenues : 1 616 600 FCFA TTC Moyenne pondérée : 1 438 640 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 1 222 844 FCFA TTC Limite de tolérance : 1 161 702 FCFA TTC								
TENDANCE PERFECTION	685 000		1 370 000	-	808 300	1 616 600	OFFRE NON CONFORME Offre hors enveloppe	Non classé
<b>Lot 5 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit de la DGESS</b> Budget prévisionnel 17 500 000FCFA TTC Moyenne des offres retenues : 13 768 663 FCFA TTC Moyenne pondérée : 16 007 453 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 13 606 335 FCFA TTC Limite de tolérance : 12 926 019 FCFA TTC								
STS SEDEGO	6 662 500		12 375 000	-	7 861 750	14 602 500	OFFRE CONFORME	6e
ILZARO BTP	5 488 500		10 707 000		6 476 430	12 846 660	OFFRE NON CONFORME Diminution des quantités maximum à l'item 18 entraînant une variation de 180 000 du montant maximum HTVA ; Offre Anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.	Non classé
BETI	6 045 000		11 712 500		7 133 100	13 820 750	OFFRE CONFORME	3e
ESO	6 607 500	7 796 850	11 815 000	13 941 700	7 796 850	13 941 700	OFFRE CONFORME	5e
HARD HOME	5 152 100	6 079 478	12 016 250	14 179 175	6 079 478	14 179 175	OFFRE CONFORME	1er
EGSF	5 464 000		11 204 250		6 447 520	13 221 015	OFFRE CONFORME	2e
NVI	6 113 750		11 047 000		7 221 305	13 035 460	OFFRE CONFORME Erreur de calcul sur le montant minimum HTVA entraînant une variation de 6 000 au montant minimum	4e
<b>Lot 6 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit de la Direction générale des services vétérinaires</b> Budget prévisionnel : 9 000 000 FCFA TTC Moyenne des offres retenues : 8 800 000 FCFA TTC Moyenne pondérée : 8 920 000 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 7 582 000FCFA TTC Limite de tolérance :7 202 900 FCFA TTC								
Soumissionnaires	-				Prix de l'offre corrigée		Observation	Rang
	Minimum HTVA	Minimum TTC	Maximum HTVA	Maximum TTC	Minimum TTC	Maximum TTC		
TENDANCE PERFECTION	823 100		1 778 900	-	1 079 818	2 370 502	OFFRE CONFORME Erreur de calcul sur le montant minimum et maximum HTVA entraînant une variation de 92.000 au montant minimum et 230 000 au montant maximum	2e
EGSF	718 000		1 846 500	-	847 240	2 178 870	OFFRE CONFORME	1er
<b>Lot 7 : Entretien et réparation de plomberie sanitaire au profit de la DELMA à Bobo-Dioulasso</b> Budget prévisionnel : 6 500 000FCFA TTC Moyenne des offres retenues : 5 004 970FCFA TTC Moyenne pondérée : 5 901 988FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses 5 016 690FCFA TTC Limite de tolérance : 4 765 855FCFA TTC								
GTTE	3 378 150		4 241 500		3 986 217	5 752 913	-	Non classé
Attributaires provisoires	<b>Lot 1 : HARD HOME pour un montant minimum de neuf cent soixante-dix-huit mille cent cinquante (978 150) francs CFA HTVA et d'un montant maximum de trois millions quatre cent quarante un mille cinq cent cinquante (3 441 550) francs CFA HTVA, soit un million cent cinquante-quatre mille deux cent dix-sept (1 154 217) francs CFA TTC au minimum et quatre millions soixante-un mille vingt neuf (4 061 029) francs CFA TTC au maximum.</b>							

<p><b>Lot 2 : EGSF pour un montant minimum d'un million cinq cent trente-six mille (1 346 000) francs CFA HTVA et d'un montant maximum de deux millions huit cent vingt un mille (2 821 000) francs CFA HTVA, soit un million huit cent vingt-quatre mille deux cent quatre vingt (1 824 280) francs CFA TTC au minimum et trois millions trois cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt (3 346 480) francs CFA TTC au maximum.</b></p> <p><b>Lot 3 : STS/SEDEGO pour un montant minimum d'un sept millions sept cent un mille (7 701 000) francs CFA HTVA et d'un montant maximum de quinze million trois cent soixante-quinze mille (15 375 000) francs CFA HTVA, soit un huit millions trois cent soixante mille deux cent six (8 360 206) francs CFA TTC au minimum et seize millions six-cent quatre-vingt-onze mille cent (16 691 100) francs CFA TTC au maximum.</b></p> <p><b>Lot 4 : Infructueux pour une offre hors enveloppe du seul soumissionnaire dans ce lot.</b></p> <p><b>Lot 5 : HARD HOME pour un montant minimum de cinq millions cent cinquante deux mille cent (5 152 100) francs CFA TTC et d'un montant maximum de douze millions seize mille deux cent cinquante (12 016 250) francs CFA TTC soit un six millions soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-dix-huit (6 079 478) francs CFA TTC au minimum et quatorze millions cent soixante-dix-neuf mille cent soixante-quinze (14 179 175) francs CFA TTC au maximum</b></p> <p><b>Lot 6 : EGSF pour un montant minimum de sept cent dix huit mille (718 000) francs CFA HTVA et d'un montant maximum d'un million huit cent quarante-six mille cinq cent (1 846 5 00) francs CFA HTVA, soit huit cent quarante-sept mille deux cent quarante (847 240) francs CFA TTC au minimum et deux millions cent soixante-dix-huit mille huit cent soixante dix (2 178 870) francs CFA TTC au maximum.</b></p> <p><b>Lot 7 : Infructueux pour insuffisance des prescriptions techniques.</b></p>
---

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

**DEMANDE DE PRIX N°2026-012/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES D'EXPLOITATION POUR LA PROTECTION L'ENVIRONNEMENT AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO. Financement :** budget SONABHY, exercice 2026.

**Publication de l'avis :** quotidien des marchés Publics N°4370 du jeudi 02 avril 2026. **Nombre de plis reçus :** dix-neuf (19).

**Nombre de lots :** un (01). **DATE DE DELIBERATION :** 03/06/2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<p>une offre est anormalement basse si elle est inférieure à : 58 008 103 francs TTC            -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à : 78 481 551 francs TTC  <b>- seuil de tolérance est à : 55 107 698</b></p>						
LAWAL SERVICE INTERNATIONAL SARL	46 810 000	-	-	-	1 <sup>er</sup>	Offre anormalement basse mais accepté au regard du seuil de tolérance.
SIBIOTECH	47 300 000	-	46 800 500	-	3 <sup>ème</sup>	Offre anormalement basse mais accepté au regard du seuil de tolérance. Discordance entre le montant en lettres (deux millions cinq cents) et le montant en chiffres (2 500 000) à l'item 2 entrainant une diminution de 499 500 du montant total.
D-EXPRESS	49 850 000	-	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise.
WENDINMI SOFTTECH	60 421 145	-	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux <b>petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise.
LAAKI SARL	50 850 000	-	-	-	9 <sup>ème</sup>	<b>Offre acceptée</b>
MOUILLO CONSEILS SARL	46 990 000	-	-	-	2 <sup>ème</sup>	Offre anormalement basse mais accepté au regard du seuil de tolérance.
Israël Business Center	56 463 000	-	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est soumis au Régime du Réel Normal d'Imposition. Il n'a pas fait la preuve de ce statut.
WENBENEDO NICOLE BUSINESS CENTER	48 550 000	-	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise.
EZO INTERNATIONAL SARL	-	55 578 000	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est soumis au Régime du Réel Normal d'Imposition.

ZENITH AGRO COMMERCE	49 900 000	-	-	-	7 <sup>ème</sup>	<b>Offre acceptée</b>
KANDOR GROUP	-	56 885 762	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est soumis au Régime du Réel Normal d'Imposition.
SYSTEMES INTELLIGENTS EQUIPEMENT GENERAL ENERGIES	-	57 584 000	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis.
KORMABA MULTI SERVICES	47 760 175	-	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise.
GRACIERA SERVICES Sarl	49 395 000	-	-	-	6 <sup>ème</sup>	<b>Offre acceptée</b>
BMS SERVICES	49 000 000	-	-	-	5 <sup>ème</sup>	Offre anormalement basse mais accepté au regard du seuil de tolérance.
KOSGEO BURKINA SARL	50 494 000	-	-	-	8 <sup>ème</sup>	<b>Offre acceptée</b>
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	47 325 000	-	-	-	4 <sup>ème</sup>	Offre anormalement basse mais accepté au regard du seuil de tolérance.
ULYSSE SERVICES	47 955 000	-	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise.
SADEC SARL	-	66 858 800	-	-	Non classé	<b>Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé</b> Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée <b>aux petites entreprises</b> tel que précisé dans l'avis or le soumissionnaire est soumis au Régime du Réel Normal d'Imposition.
<b>Attributaire</b>	<b>LAWAL SERVICE INTERNATIONAL SARL. S/C 12 BP 118 OUAGA 12</b> Tél. : 79 50 21 52/50 79 19 19 ; pour un montant de quarante-six millions huit cent dix mille (46 810 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.					

### OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERES

**Demande de Prix N°2026-003f/ONASSIM/DG/SG/PRM du 27/04/2026 pour l'acquisition de consommables informatiques.**

**Financement :** Budget ONASSIM-Exercice 2026. **Publication de l'Avis :** QMP N° N°4390-4391 du Jeudi 30 avril & vendredi 01 mai 2026.

**Reference lettre CAM :** Lettre N°2026-003/MSECU/SG/ONASSIM/DG/PRM du 04/05/2026. **Date de dépouillement :** 11 mai 2026. **Date de délibération :** 04 juin 2026. **Nombre de lots :** lot unique. **Nombre de soumissionnaires :** Trente (30).

**AU MINIMUM :** T= 123 177 691 ; P= 9 475 207; E=12 500 000; M=11 290 083; OAB= 9 596 570; OAE=12 983 595; seuil de tolérance : 9 116 742

**AU MAXIMUM :** T= 253 913 401; P= 19 531 800; E=25 000 000; M=22 812 720; OAB= 19 390 812; OAE=26 234 628 ; seuil de tolérance : 18 421 271

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations et classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	ETS SHALOM CHEZ BRUNO	Mini 8 680 000 Maxi 16 892 500	-	Mini 8 680 000 Maxi 16 892 500	Mini 10 242 400 Maxi 19 933 150	<b>NON CONFORME</b> Item 1 à 44. Absence de pays d'origine des articles ; Item 39. Manque de précision de l'année de l'anti-virus ; Item 40. Manque de précision de la spécification technique proposée; Item 1 à 24. Manque de précision des spécifications techniques proposées.
02	EVODIE GROUP	-	Mini 10 586 990 Maxi 21 071 850	Mini 8 980 500 Maxi 17 857 500	Mini 10 586 990 Maxi 21 071 850	<b>NON CONFORME</b> Item 40. Manque de précision de la spécification technique
03	GMS	-	Mini 7 687 700 Maxi 24 957 590	Mini 10 345 050 Maxi 21 050 600	Mini 12 207 159 Maxi 24 839 708	<b>NON CONFORME</b> <b>Item 4 :</b> Prix unitaire en lettre 50 et en chiffre 50 000 ; <b>Item 25 :</b> Erreur de calcul au niveau du montant total minimum 2 000 000 au lieu de 800 000 ; <b>Item 33 :</b> Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 2 738 000 au lieu de 1 258 000 ; <b>Item 42 :</b> Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 1 200 000 au lieu de 600 000 ; <b>Item 43 :</b> Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 1 200 000 au lieu de 600 000. <b>Variation de 58,79% au minimum et de - 0,47% au maximum.</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 1 : 15 000 FCFA ; item 2 : 10 000 FCFA ; item 3 : 6 000 FCFA ; item 16 : 7 500 FCFA ; item 18, 20, 21 et 24 : 10 000 FCFA) ont

						été sous-évalués et les prix unitaires des items (item 31 : 6 000 FCFA; item 32 : 5 000 FCFA et item 33 : 74 000 FCFA) ont été surévalués ; Pays d'origine des items non conforme (Burkina Faso). Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
04	BMD SARL	Mini 7 753 228 Maxi 17 843 518	-	Mini 8 183 478 Maxi 17 683 204	Mini 9 656 504 Maxi 20 866 181	<b>NON CONFORME</b> Item 23 : Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 880 250 au lieu de 450 000 ; Item 28 : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum, 694 694 au lieu de 855 008. <b>Variation de 5,55% au minimum et de -0,90% au maximum</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 8 : 16 500 FCFA; item 16 : 19 410 FCFA ; item 18 : 10 000 FCFA ; item 22 : 10 000 FCFA ; item 24 : 11 000 FCFA ; item 32 : 1 500 FCFA ; item 33 : 1 000 FCFA) ont été sous-évalués pendant que les prix unitaires des items 1 (117 500 FCFA) ; 2(137 500 FCFA) ; 3 (100 000 FCA) ; 15(110 000 FCFA) et 41 (100 000 FCFA) ont été surévalués.
05	OUMZA DISTRIBUTION SARL	Mini 7 679 000 Maxi 17 008 000	-	Mini 7 679 000 Maxi 17 008 000	Mini 9 061 220 Maxi 20 069 440	<b>CONFORME (Non Classé)</b> Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (9 061 220FCFA) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 116 742FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
06	K.E. DISTRIBUTION	-	Mini 9 906 100 Maxi 20 101 300	Mini 8 395 000 Maxi 17 035 000	Mini 9 906 100 Maxi 20 101 300	<b>CONFORME (Non Classé)</b> Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
07	F.Z SERVICES SARL	Mini 6 989 500 Maxi 18 611 000	-	Mini 6 989 500 Maxi 18 611 000	Mini 8 247 610 Maxi 21 960 980	<b>NON CONFORME</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 1 à 5 et de 9 à 24 d'un montant de 15 000 FCFA ont été sous-évalués et les prix des items 6, 7, 35 et 36 d'un montant de 750 000 FCFA ont été surévalués. Ces prix unitaires ne sont pas sincères.
08	YOPI SARL	Mini 7 711 000 Maxi 15 607 000	-	Mini 8 531 000 Maxi 17 317 000	Mini 10 066 580 Maxi 20 434 060	<b>NON CONFORME</b> ASF (code de sécurité F73869246E) non probant, introuvable sur eSINTAX.bf, Absence des autres pièces administratives (AJE, DRTSS, CNF, RCCM) à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025 Item 3 : Prix unitaire en lettre 100 000 et en chiffre 50 000 ; Item 18 : Prix unitaire en lettre 60 000 et en chiffre 40 000 ; Item 28 : Prix unitaire en lettre 60 000 et en chiffre 40 000. <b>Variation de 10,63% au minimum et de 10,96% au maximum</b>
09	E.Z.O INTERNATION AL SARL	-	Mini 8 957 380 Maxi 19 062 900	Mini 7 871 000 Maxi 16 155 000	Mini 9 287 780 Maxi 19 062 900	<b>CONFORME (Non Classé)</b> Item 20 : quantité minimum 25 demandée au lieu de 17 ; Item 39 : quantité minimum 10 demandée au lieu de 6 ; <b>Variation de 3,69% au minimum</b> Offre anormalement basse car le montant minimum TTC lu de l'offre (8 957 380FCFA) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 116 742FCFA TTC)
10	SOCIETE Z.NEERE SARL	Mini 7 052 000 Maxi 15 696 500	Mini 8 321 360 Max i 18 521 870	Mini 7 052 000 Maxi 15 696 500	Mini 8 321 360 Maxi 18 521 870	<b>NON CONFORME</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 18 : 10 000 FCFA; item 20 : 10 000 FCFA ; item 21, 22 et 23 : 15 000 FCFA) ont été sous-évalués. Les prix unitaires des items 26 (385 000 FCFA) et 27 (45 000 FCFA) sont surévalués. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
11	AAT SARL	Mini 7 744 000 Maxi 16 313 000	-	Mini 7 744 000 Maxi 16 313 000	Mini 9 137 920 Maxi 19 249 340	<b>NON CONFORME</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 16, 17, 18 et 21 d'un montant de 15 000 FCFA ont été sous-évalués, de même que les items 19 et 23 (prix unitaire 17 500 FCFA). Ces prix ne sont pas réalistes. Item 39. Manque de précision de l'année de l'anti-virus

						Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
12	BMBC SARL	Mini 7 811 300 Maxi 18 190 500	-	Mini 7 811 300 Maxi 17 949 000	Mini 9 217 334 Maxi 21 179 820	<b>NON CONFORME</b>  <b>Item 28</b> : Erreur de calcul du montant total maximum 1 046 500 au lieu de 1 288 000 <b>Variation de -1,33% au maximum</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 8 : 16 500 FCFA; item 17 : 9 500 FCFA ; item 22 : 10 000 FCFA ; item 32 : 1 500 FCFA ; item 33 : 1 000 FCFA) ont été sous-évalués et les prix unitaires des items (item 35 : 321 250 FCFA; item 36 : 320 000 FCFA ; item 40 : 318 500 FCFA ; item 41 : 307 500 FCFA ) ont été surévalués. Ces prix ne sont pas réalistes.
13	CONIS INFORMATIQUE SARL	-	Mini 9 244 606 Maxi 19 230 755	Mini 7 834 413 Maxi 16 297 250	Mini 9 244 606 Maxi 19 230 755	<b>NON CONFORME</b>  Item 40. Manque de précision de la spécification technique ; Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 9, 11 et 12 d'un montant de 40 000 FCFA ont été sous-évalués Ces prix ne sont pas réalistes. Remise de 5% déjà appliquée sur les montants minimum et maximum Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
14	KHAFIFA SARL	-	Mini 10 938 600 Maxi 21 653 000	Mini 9 270 000 Maxi 18 350 000	Mini 10 938 600 Maxi 21 653 000	<b>CONFORME (Non Classé)</b>  Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
15	ECOROF	-	Mini 9 491 920 Maxi 18 832 800	Mini 8 044 000 Maxi 15 960 000	Mini 9 491 920 Maxi 18 832 800	<b>CONFORME 3<sup>ème</sup></b>  Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 116 742 FCFA TTC et 9 596 570 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire.
16	ECOTECH	-	Mini 9 044 000 Maxi 18 762 371	Mini 7 664 407 Maxi 15 900 314	Mini 9 044 000 Maxi 18 762 371	<b>NON CONFORME</b>  Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (1, 2, 3, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25) d'un montant de 37 500 FCFA ainsi que les prix unitaires des items (4, 5, 9, 10, 11, 12 et 13) d'un montant de 72 500 FCFA ne sont pas réalistes. Les prix unitaires des items 37 (75 000FCFA) ; 40 (95 000 FCFA) et 41 (115 000 FCFA) ont été surévalués ; Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
17	SINOVA SERVICES SARL	Mini 7 630 191 Maxi 15 831 882	-	Mini 7 630 191 Maxi 15 831 882	Mini 9 003 625 Maxi 18 681 621	<b>CONFORME (Non Classé)</b>  Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (9 003 625) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 116 742FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
18	INAFAT ENTREPRISE	Mini 7 561 758 Maxi 15 802 516	-	Mini 7 561 758 Maxi 15 802 516	Mini 8 922 874 Maxi 18 646 969	<b>CONFORME (Non Classé)</b>  Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (8 922 874) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 116 742FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
19	ETB ENTREPRISE	-	Mini 9 728 510 Maxi 21 132 620	Mini 8 244 500 Maxi 17 909 000	Mini 9 728 510 Maxi 21 132 620	<b>NON CONFORME</b>  Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 les prix unitaires des items 37 (50 000 FCFA), 38 (100 000 FCFA), 40 (120 000 FCFA), 41 (130 000 FCFA) ont été surévalués. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025

20	DATANG SOLUTION	Mini 7 786 500 Maxi 18 708 500	-	Mini 7 786 500 Maxi 18 348 500	Mini 9 188 070 Maxi 21 651 230	<b>NON CONFORME</b> Agrément technique non conforme : date de dépôt de la demande d'agrément : 08/05/2026, ancien agrément N°ATI-2023-040 est expiré le 02/05/2026, en application de l'alinéa 9 de l'article 43 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours. <b>Item 28</b> : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum, 1 560 000 au lieu de 1 920 000 entraînant une variation de - 10,19% au maximum ; Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 8 (10 000 FCFA) et 20 (5 000 FCFA) ont été sous-évalués et les prix unitaires des items (item 6 et 7 : 530 000 FCFA ; item 40 : 340 000 FCFA ; item 41 : 350 000 FCFA) ont été surévalués. Ces prix unitaires ne sont pas sincères.
21	GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	Mini 7 793 500 Maxi 16 651 000	-	Mini 7 793 500 Maxi 16 651 000	Mini 9 196 330 Maxi 19 648 180	<b>CONFORME 1<sup>er</sup></b> Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 116 742 FCFA TTC et 9 596 570 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire.
22	E.KA.MA.F WP	Mini 8 597 000 Maxi 17 356 500	-	Mini 8 597 500 Maxi 17 305 500	Mini 10 145 050 Maxi 20 420 490	<b>NON CONFORME</b> (Confère Circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 08/09/2020) Le montant minimum total en lettre de la soumission est différent du montant minimum en lettre de la proforma (Aussi le montant total minimum en lettre de la soumission est différent du montant en chiffre de la proforma) ; <b>Item 25</b> : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum 200 000 au lieu de 250 000 ; <b>Item 41</b> : Erreur de calcul au niveau du montant maximum 51 000 au lieu de 52 000 ; <b>Item 40</b> : Chargeur d'alimentation d'ordinateur portable Toshiba 65 W, 19 V DC, marque LENOVO non conforme aux spécifications demandées. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
23	H2S SERVICES	-	Mini 8 882 500 Maxi 18 581 559	Mini 7 527 542 Maxi 15 747 084	Mini 8 882 500 Maxi 18 581 559	<b>NON CONFORME</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 37 (90 000 FCFA), 40 (150 000 FCFA), 41 (150 000 FCFA) ont été surévalués ; Pays d'origine des articles non mentionné. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
24	AS EQUIPEMENT S ET TRAVAUX	-	Mini 9 299 816 Maxi 19 372 060	Mini 7 881 200 Maxi 16 417 000	Mini 9 299 816 Maxi 19 372 060	<b>CONFORME (Non Classé)</b> Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 116 742 FCFA TTC et 9 596 570 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
25	LK MANENERE SARL	-	Mini 10 254 790 Maxi 20 264 730	Mini 8 690 500 Maxi 17 098 500	Mini 10 254 790 Maxi 20 176 230	<b>CONFORME (Non Classé)</b> <b>Item 1</b> : quantité maximum 5 demandée au lieu de 8. <b>Variation de -0,44% au maximum</b> Absence des pièces administratives (ASC, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
26	MONDIALE DISTRIBUTION	-	Mini 9 166 240 Maxi 21 654 180	Mini 7 768 000 Maxi 17 946 000	Mini 9 166 240 Maxi 21 176 280	<b>NON CONFORME</b> <b>Item 28</b> : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum, 1 755 000 au lieu de 2 160 000. <b>Variation de -2,21% au maximum</b> Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 3, 8, 17, 18 et 19

						d'un montant de 10 000 FCFA ont été sous-évalués par contre les prix unitaires des items 35 et 56 (287 500 FCFA), 27 (135 000 FCFA) et 28 (15 000 FCFA) ont été surévalués. Ces prix unitaires ne sont pas sincères
27	DAN BARKI TRADING	Mini 7 436 000 Maxi 15 676 000	-	Mini 6 878 300 Maxi 14 500 300	Mini 8 116 394 Maxi 17 110 354	<b>NON CONFORME</b>  Un rabais de 7,5% a été accordé sur les montants minimum et maximum soit 557 700 FCFA au minimum et 1 175 700 FCFA au maximum ; Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 21 (14 000 FCFA), 24 (14 000 FCFA), 15 et 22 (17 000 FCFA), 35 (11 000 FCFA) ont été sous-évalués par contre les prix unitaires des items 35 (70 000 FCFA), 36 (60 000 FCFA) et 40 (70 000 FCFA) ont été surévalués.
28	ETS SANA TIDIANE ET FILS	Mini 7 595 975 Maxi 15 903 450	-	Mini 7 595 975 Maxi 15 903 450	Mini 8 963 251 Maxi 18 766 071	<b>CONFORME (Non Classé)</b>  Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (8 963 251) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 116 742 FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
29	SBPE SARL	-	Mini 9 232 910 Maxi 19 114 230	Mini 7 824 500 Maxi 16 198 500	Mini 9 232 910 Maxi 19 114 230	<b>CONFORME 2<sup>ème</sup></b>  Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 116 742 FCFA TTC et 9 596 570 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire.
30	PACIFIC BUSINESS	-	Mini 9 618 475 Maxi 18 487 650	Mini 8 151 250 Maxi 16 770 000	Mini 9 618 475 Maxi 19 788 600	<b>CONFORME (Non Classé)</b>  <b>Item 15</b> : quantité maximum demandée 5 au lieu de 2 ; <b>Item 16</b> : quantité maximum demandée 11 au lieu de 5 ; <b>Item 17</b> : quantité maximum demandée 15 au lieu de 7 ; <b>Item 18</b> : quantité maximum demandée 10 au lieu de 5 ; <b>Item 19</b> : quantité maximum demandée 15 au lieu de 7. <b>Variation de 7,04% au maximum</b> Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025

**Attributaire : GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL** pour un montant minimum de **sept millions sept cent quatre-vingt-treize mille cinq cents (7 793 500) francs CFA HTVA** et un montant maximum de **seize millions six cent cinquante et un mille (16 651 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **quinze (15) jours/commande**. Le montant de la garantie de bonne exécution applicable passera de cinq pour cent (5%) à quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

### AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Résultats dossier d'appel d'offres N°2026-002/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 10/04/2026 relatif à l'acquisition d'équipements pour la maintenance du réseau informatique national de l'administration (RESINA). Publication de l'avis : N°4379 du mercredi 25/04/2026

Référence de convocation de la CAM : Lettre n°2026-140/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 22/04/2026.

Date d'ouverture des plis : 18/05/2026 Nombre de plis reçus : 17 ; Nombre de plis ouverts : 17

Date délibération : 1<sup>er</sup> juin 2026 ; Financement : Budget ANPTIC

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations	Classement
<b>Borne inférieure : 33 227 969</b>		<b>Borne supérieure : 44 955 487</b>		
JEHO NISSI SARL(JN)	31 600 577 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour avoir proposé (1) Onduleur : technologie line-interactive (Start-Ups SMT200IC) au lieu de la technologie online à double conversion exigée ; (2) Batteries 12V/100Ah et 12V/150Ah : batteries lithium destinées au stockage d'énergie proposées en lieu et place des batteries plomb-acide étanches dédiées au démarrage de groupe électrogène demandées ;	Non classé
VEENEM TECH SARL	29 675 000 HT	29 675 000 HT (soit 35 016 500 TTC pour les besoins de comparaison)	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
BEOGO NERE ELECTROGENE (BNE)	33 897 000 HT	39 998 460 TTC	<b>Conforme</b>	2 <sup>ème</sup>

NETFORCE	37 535 210 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour avoir proposé des Batteries 12V100Ah et 12V150Ah destinées au stockage d'énergie proposée au lieu de batteries dédiée au démarrage du groupe électrogène, telle que demandée	Non classé
ROSEK ENGINEERING	45 845 000 HT	-	<b>Non conforme</b> pour climatiseur : réfrigérant R410A proposé (BOREAL) au lieu au lieu du réfrigérant R32 exigé.	Non classé
IT PROJET	32 649 125 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour avoir proposé Batteries 12V100Ah et 12V150Ah destinées au stockage d'énergie proposée au lieu de batteries dédiée au démarrage du groupe électrogène, telle que demandée)	Non classé
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL	39 028 500 TTC	-	<b>Non conforme</b> , offre anormalement basse malgré l'application du calcul de seuil de tolérance	Non classé
PRO TECHNO	37 193 600 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour avoir proposé (1) Onduleur 2 KVA : technologie line-interactive proposée (Smart-UPS SMT200IC) au lieu de la technologie online à double conversion exigée ;(2) Batteries 12V/100Ah : batteries lithium de stockage proposées au lieu de batteries plomb-acide étanches pour démarrage ; (3) Batteries 12V/150Ah : même ;	Non classé
LTS GROUP BURKINA	38 173 000 TTC	38 173 000 TTC	<b>Conforme</b>	3 <sup>ème</sup>
BATRACOR	36 302 700 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour non-conformité relevée sur les batteries 12V/100Ah : batterie AGM plomb-carbone BEAUT AGM100-12 de type deep cycle solaire proposée sans CCA normalisé publié, inadaptée à l'usage en démarrage de groupe électrogène.	Non classé
GENERAL MICRO SYSTEM (GMS)	38 483 500 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour avoir proposé des Batteries 12V100Ah et 12V150Ah destinées au stockage d'énergie proposée au lieu de batteries dédiée au démarrage du groupe électrogène, telle que demandée	Non classé
<b>Attributaire : VEENEM TECH SARL</b> pour un montant de vingt-neuf millions six cent soixante-quinze mille ( <b>29 675 000</b> ) <b>FCFA HT</b> et un montant de trente-cinq millions seize mille cinq cent ( <b>35 016 500</b> ) <b>FCFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de quarante (45) jours.				
<b>Lot 2 : Équipements pour maintenance fibre optique</b>				
<b>Seuil de tolérance :</b>		<b>Borne inférieure :</b>		<b>Borne supérieure :</b>
VEENEM TECH SARL	72 055 000 HT	85 024 900 TTC	<b>Conforme</b>	7 <sup>ème</sup>
Groupement BUSIA TECH-BKA TECHNOLOGIES	96 229 000 TTC	96 229 000 TTC	<b>Conforme</b>	10 <sup>ème</sup>
NETFORCE	89 990 812 TTC	89 990 812 TTC	<b>Conforme</b>	8 <sup>ème</sup>
IT PROJET	84 309 083 TTC	84 309 083 TTC	<b>Conforme</b>	6 <sup>ème</sup>
AFRIK LONNYA	82 054 840 TTC	82 054 840 TTC	<b>Conforme</b>	3 <sup>ème</sup>
GROUPEMENT ST DIGITAL/SIEGE	77 054 000 TTC	-	<b>Non conforme</b> la marque THD OPTIC proposé pour le tube PEHD n'existe pas. Ça correspond au nom d'un revendeur et non un fabricant. Le modèle T4033R500 proposé n'est pas vérifiable. 2. Le prestataire n'a pas donné de référence aux items 6 à 22.	Non classé
PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING (P2T)	81 350 380 TTC	81 350 380 TTC	<b>Conforme</b>	2 <sup>ème</sup>
PRO TECHNO	83 151 650 TTC	83 151 650 TTC	<b>Conforme</b>	4 <sup>ème</sup>
NUMERITEL	78 525 608 TTC	78 525 608 TTC	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
LTS GROUP BURKINA	83 833 100 TTC	83 833 100 TTC	<b>Conforme</b>	5 <sup>ème</sup>
NETIS BURKINA	69 081 012 TTC	69 081 012 TTC	<b>Conforme</b>	Non classée, offre déclarée anormalement basse
BATRACOR	90 004 500 TTC	-	<b>Non conforme</b> pour avoir proposé un tube PEHD pour usage d'eaux potable au lieu de télécom demandé	Non classé
GENERAL MICRO SYSTEM (GMS)	92 423 500 TTC	92 423 500 TTC	<b>Conforme</b>	9 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire : NUMERITELL</b> pour un montant de soixante-six millions cinq cent quarante-sept mille cent vingt-cinq ( <b>66 547 125</b> ) <b>FCFA HT</b> et un montant de soixante-dix-huit millions cinq cent vingt-cinq mille six cent huit ( <b>78 525 608</b> ) <b>FCFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DU GUIRIKO

DEMANDE DE PRIX N° 2026-01/RGRK/PHUE/C-KDG/M/SG/PRCP RELATIVE AUX Travaux de construction de vingt-cinq (25) boutiques de rue (05 blocs de 05 boutiques) dans la commune de Koundougou

\* Budget communal/ADCT

\* Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 4399-4400-4401 du mercredi 13 au vendredi 15 mai 2026

\*Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CCAM) N° 2026-001 /RGRK/PHUE/C-KNDG/M/SG/CCAM du 22 mai 2026

\*Date d'ouverture des plis : vendredi 22 mai 2026 - \*Nombre de plis reçus : 03 plis

Soumissionnaire	Montant proposé HT	Montant proposé TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
<b>Lot unique: Travaux de construction de vingt-cinq (25) boutiques de rue (05 blocs de 05 boutiques) dans la commune de Koundougou</b>						
E.S.S.B. F Sarl BP 3205 Bobo-Dioulasso TEL: 70-25-89-37 IFU: 00187132eU	38 352 700	45 256 186	38 352 700	45 256 186	1 <sup>er</sup>	Conforme
AKILA/BTP SARL BP 974 Bobo-Dioulasso TEL: 73-23-31-23 IFU : 00223619M	38 487 760	45 415 557	38 487 760	45 415 557	2 <sup>e</sup>	Conforme
E.C.R Afrique Bâtiment Bobo-Dioulasso IFU: 00175128P Tel:66-32-36-33	38 650 165	45 607 195	38 650 165	45 607 195	Non classé	Non conforme: Pièces administratives non fournies dans le délai de 72 heures imparti

**Attributaire Provisoire lot unique: Entreprise E.S.S.B.F Sarl pour un montant en hors taxes de Trente-huit millions trois cent cinquante-deux mille sept cent (38 352 700) FCFA HT et d'un montant de quarante-cinq millions deux cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-six (45 256 186) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 90 jours.**

## MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE BOBO-DIOULASSO

Fiche synthèse pour la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de Bobo-Dioulasso (MAC-B) à consulter pour les demandes de cotation, au titre de l'année 2026.

Publication de l'avis : RMP n°4314 du mercredi 14 janvier 2026 - Date limite de dépôt : 20 janvier 2026

Date de dépouillement : 20 janvier 2026 - Nombre de plis reçus : 93

### LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR DOMAINE

N°	Nom de l'entreprise	N° IFU	Référence RCCM	N° de téléphone	Décision
<b>Achat de fournitures de bureau</b>					
1	ADAMS TRADING	00013352D	BFBBD2007A503	78003600	Retenu
2	E.KOM	00050975Y	BFBBD2013A804	76601273	Retenu
3	KALAYMAN BUSINESS SARL	00181457G	BFOUA012022B126518	75185585	Retenu
4	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
5	SWYN-BTP SARL	00246672B	BFBBD-01-2024-B12-0224	76082855	Retenu
6	MAFAMBI DISTRIBUTION	00085590Y	BFBFR2017A005	76399090	Retenu
7	LIBRAIRIE LAFAYETTE	00060627Z	BFBFR2014A187	78868504	Retenu
8	SHALIMAR SARL	00037996A	BBFRA2013B014	20910200	Retenu
9	CLAEN EXPERT	00131851W	BFOUA2020A0803	76240981	Retenu

10	LATI SERVICE	00103692N	BFOUA2018B3023	65360666	Retenu
12	HAVILA DISTRIBUTION	00134032S	BFBBDD2020A0303	78446669	Retenu
13	HOSPIMEDI	00077045K	BFOUA2016B4568	74879337	Retenu
14	L P F	00176813D	BF-KDG-2022A0143	71905252	Retenu
15	ENTREPRISE RAYIM	00036602V	BFKDG2011-A124	70107360	Retenu
16	YIDEMP SERVICE	00185549N	BF KDG2022A0336	78158920	Retenu
17	POLY SERVICE	00058822S	BFKDG2014A239	74622550	Retenu
18	FIVE WIN'D 5W SARL	00178454B	BFKDG2022B182	76740380	Retenu
19	BAKO YIDIA MULTI SERVICE	001981158M	BFKDG012023A1000089	78372435	Retenu
20	EOMAR	00197393Y	BFBBDD-01-2023A1000298	66842525	Retenu
22	VILGARIS HOLDING	00046690A	BFBBDD2021M1914	75407500	Retenu
23	ANYI TECHNOLOGIE	00026638U	BFBBDD2010A238	75407500	Retenu
24	I.M.S	00061827T	BFKDG2014A341	74062626	Retenu
25	S.O.W.F.S	00221588P	BFKDG01-2023-B1300542	79599258	Retenu
26	LA GRACE POUR TOUS	00067461H	BFKDG2015A162	71148103	Retenu
27	WENDSONGDE BLESSING	00296053B	BF-KDG-01-2025-A10 00644	64682872	Retenu
28	LUXE KOUDOUGOU	00043041N	BF-KDG 2012 BR 00161	70832324	Retenu
29	AGENCE EUPHRATE	00086817W	BF OUA 2017 A 1150	78441981	Retenu
30	MAMBI SERVICES ET FILS(M.S.F)	00181478N	BF-OUA-01-2022-A10-6530	70254945	Retenu
31	I.P.G.E	00038051 V	BF OUA 2012 A 1101	70223859	Retenu

## 2. Achat de produit d'entretien

1	ADAMS TRADING	00013352D	BFBBDD2007A503	78003600	Retenu
2	E.KOM	00050975Y	BFBBDD2013A804	76601273	Retenu
3	KALAYMAN BUSINESS SARL	00181457G	BFOUA012022B126518	75185585	Retenu
4	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
5	MGF SERVICE	00104651E	BFOUA2018A3634	76990030	Retenu
6	ABOUTI SARL	00144747M	BFOUA2020B9321	76678180	Retenu
7	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
8	SWYN-BTP SARL	00246672B	BFBBDD-01-2024-B12-0224	76082855	Retenu
9	MAFAMBI DISTRIBUTION	00085590Y	BFBFR2017A005	76399090	Retenu
10	LIBRAIRIE LAFAYETTE	00060627Z	BFBFR2014A187	78868504	Retenu
11	SHALIMAR SARL	00037996A	BFBFRA2013B014	20910200	Retenu
12	CLAEN EXPERT	00131851W	BFOUA2020A0803	76240981	Retenu
13	LATI SERVICE	00103692N	BFOUA2018B3023	65360666	Retenu
14	HAVILA DISTRIBUTION	00134032S	BFBBDD2020A0303	78446669	Retenu
15	HOSPIMEDI	00077045K	BFOUA2016B4568	74879337	Retenu
16	PRO PRESTIGE ENTRETIEN	00293161T	BFBBDD012025A1002984	75866745	Retenu
17	L P F	00176813D	BF-KDG-2022A0143	71905252	Retenu
18	ENTREPRISE RAYIM	00036602V	BFKDG2011-A124	70107360	Retenu
19	YIDEMP SERVICE	00185549N	BF KDG2022A0336	78158920	Retenu
20	POLY SERVICE	00058822S	BFKDG2014A239	74622550	Retenu
21	FIVE WIN'D 5W SARL	00178454B	BFKDG2022B182	76740380	Retenu
22	BAKO YIDIA MULTI SERVICE	001981158M	BFKDG012023A1000089	78372435	Retenu
23	EOMAR	00197393Y	BFBBDD-01-2023A1000298	66842525	Retenu
24	VILGARIS HOLDING	00046690A	BFBBDD2021M1914	75407500	Retenu
25	ANYI TECHNOLOGIE	00026638U	BFBBDD2010A238	75407500	Retenu
26	I.M.S	00061827T	BFKDG2014A341	74062626	Retenu
27	S.O.W.F.S	00221588P	BFKDG01-2023-B1300542	79599258	Retenu
28	LA GRACE POUR TOUS	00067461H	BFKDG2015A162	71148103	Retenu
29	WENDSONGDE BLESSING	00296053B	BF-KDG-01-2025-A10 00644	64682872	Retenu
30	LUXE KOUDOUGOU	00043041N	BF-KDG 2012 BR 00161	70832324	Retenu
31	AGENCE EUPHRATE	00086817W	BF OUA 2017 A 1150	78441981	Retenu
32	MAMBI SERVICES ET FILS(M.S.F)	00181478N	BF-OUA-01-2022-A10-6530	70254945	Retenu
33	I.P.G.E	00038051 V	BF OUA 2012 A 1101	70223859	Retenu

## Achat de produit pour informatique et péri-informatique

1	ADAMS TRADING	00013352D	BFBBDD2007A503	78003600	Retenu
2	E.KOM	00050975Y	BFBBDD2013A804	76601273	Retenu
3	KALAYMAN BUSINESS SARL	00181457G	BFOUA012022B126518	75185585	Retenu
4	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
5	SINS	00130092U	BFBBDD20191544	75813148	Retenu
6	MAFAMBI DISTRIBUTION	00085590Y	BFBFR2017A005	76399090	Retenu

7	LIBRAIRIE LAFAYETTE	00060627Z	BFBFR2014A187	78868504	Retenu
8	SHALIMAR SARL	00037996A	BFBFRA2013B014	20910200	Retenu
9	CLAEN EXPERT	00131851W	BFOUA2020A0803	76240981	Retenu
10	LATI SERVICE	00103692N	BFOUA2018B3023	65360666	Retenu
11	HAVILA DISTRIBUTION	00134032S	BFBBD2020A0303	78446669	Retenu
12	SERVICE TECH AUGUSRE	00218892E	BFBBD012023A1002387	75043255	Retenu
13	GSHS	000966985X	BFOUA2017A8158	77434343	Retenu
14	I B M	00023823K	OUA2009A4396	71226123	Retenu
15	B T S	00118689V	BF OHG2019A108	78875626	Retenu
16	POLY SERVICE	00058822S	BFKDG2014A239	74622550	Retenu
17	FIVE WIN'D 5W SARL	00178454B	BFKDG2022B182	76740380	Retenu
18	BAKO YIDIA MULTI SERVICE	001981158M	BFKDG012023A1000089	78372435	Retenu
19	VILGARIS HOLDING	00046690A	BFBBD2021M1914	75407500	Retenu
20	ANYI TECHNOLOGIE	00026638U	BFBBD2010A238	75407500	Retenu
21	I.M. S	00061827T	BFKDG2014A341	74062626	Retenu
22	S.O.W.F. S	00221588P	BFKDG01-2023-B1300542	79599258	Retenu
23	LA GRACE POUR TOUS	00067461H	BFKDG2015A162	71148103	Retenu
24	WENDSONGDE BLESSING	00296053B	BF-KDG-01-2025-A10 00644	64682872	Retenu
25	LUXE KOUDOUGOU	00043041N	BF-KDG 2012 BR 00161	70832324	Retenu
26	AGENCE EUPHRATE	00086817W	BF OUA 2017 A 1150	78441981	Retenu
27	MAMBI SERVICES ET FILS(M.S.F)	00181478N	BF-OUA-01-2022-A10-6530	70254945	Retenu
28	I.P.G.E	00038051 V	BF OUA 2012 A 1101	70223859	Retenu

**Autres achats de biens (achat de matériel pour la sécurité)**

1	ADAMS TRADING	00013352D	BFBBD2007A503	78003600	Retenu
2	E.KOM	00050975Y	BFBBD2013A804	76601273	Retenu
3	KALAYMAN BUSINESS SARL	00181457G	BFOUA012022B126518	75185585	Retenu
4	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
5	SWYN-BTP SARL	00246672B	BFBBD-01-2024-B12-0224	76082855	Retenu
6	MAFAMBI DISTRIBUTION	00085590Y	BFBFR2017A005	76399090	Retenu
7	LIBRAIRIE LAFAYETTE	00060627Z	BFBFR2014A187	78868504	Retenu
8	SHALIMAR SARL	00037996A	BFBFRA2013B014	20910200	Retenu
9	CLAEN EXPERT	00131851W	BFOUA2020A0803	76240981	Retenu
10	LATI SERVICE	00103692N	BFOUA2018B3023	65360666	Retenu
11	HOSPIEDI	00077045K	BFOUA2016B4568	74879337	Retenu
12	VILGARIS HOLDING	00046690A	BFBBD2021M1914	75407500	Retenu
13	ANYI TECHNOLOGIE	00026638U	BFBBD2010A238	75407500	Retenu
14	L P F	00176813D	BF-KDG-2022A0143	71905252	Retenu
15	ENTREPRISE RAYIM	00036602V	BFKDG2011-A124	70107360	Retenu
16	YIDEMP SERVICE	00185549N	BF KDG 2022A0336	78158920	Retenu
17	VILGARIS HOLDING	00046690A	BFBBD2021M1914	75407500	Retenu
18	ANYI TECHNOLOGIE	00026638U	BFBBD2010A238	75407500	Retenu
19	AGENCE EUPHRATE	00086817W	BF OUA 2017 A 1150	78441981	Retenu
20	MAMBI SERVICES ET FILS(M.S.F)	00181478N	BF-OUA-01-2022-A10-6530	70254945	Retenu
21	I.P.G.E	00038051 V	BF OUA 2012 A 1101	70223859	Retenu

**4. Entretien et maintenance de machines**

1	ADAMS TRADING	00013352D	BFBBD2007A503	78003600	Retenu
2	E.KOM	00050975Y	BFBBD2013A804	76601273	Retenu
3	KALAYMAN BUSINESS SARL	00181457G	BFOUA012022B126518	75185585	Retenu
4	EOMAR	00197393Y	BFBBD-01-2023A1000298	66842525	Retenu
5	VILGARIS HOLDING	00046690A	BFBBD2021M1914	75407500	Retenu
6	ANYI TECHNOLOGIE	00026638U	BFBBD2010A238	75407500	Retenu
7	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
8	I B M	00023823K	OUA2009A4396	71226123	Retenu
9	B T S	00118689V	BF OHG2019A108	78875626	Retenu
10	AGENCE EUPHRATE	00086817W	BF OUA 2017 A 1150	78441981	Retenu

**Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique**

1	SINS	00130092U	BFBBD20191544	75813148	Retenu
2	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
3	I B M	00023823K	OUA2009A4396	71226123	Retenu
4	B T S	00118689V	BF OHG2019A108	78875626	Retenu
5	AGENCE EUPHRATE	00086817W	BF OUA 2017 A 1150	78441981	Retenu
6	MAMBI SERVICES ET FILS(M.S.F)	00181478N	BF-OUA-01-2022-A10-6530	70254945	Retenu
7	I.P.G.E	00038051 V	BF OUA 2012 A 1101	70223859	Retenu

**Entretien et maintenance de bâtiments autres intérieur-extérieur**

1	G F C	00156478V	BFBBD2021B0602	55008435	Retenu
---	-------	-----------	----------------	----------	--------

2	DREAMS CONSTRUCTION	00173803W	BFKGS-01B1200184	70704059	Retenu
3	2SBTP	00251803Z	BFOUA-01-2024-A10-16107	65686820	Retenu
4	EPSPW	00052600A	BFBBDD2014A041	65686820	Retenu
5	TALEMA SARL	00092358M	BFOUA2017B4978	65686820	Retenu
6	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
7	I B M	00023823K	OUA2009A4396	71226123	Retenu
8	B T S	00118689V	BF OHG2019A108	78875626	Retenu
9	SAQUEN GROUP SARL	00189268E	BFOUA-01-2022B12-1207	56527171	Retenu
10	KYSY	00175618M	BFBBDD2022B0355	76509995	Retenu
11	ELANKOF SARL	00194443E	BFBBDD012023B1300054	76022677	Retenu
12	OUIDA APPLY	00140600E	BFBBDD2020B0884	70568235	Retenu
<b>Entretien et maintenance de climatiseurs</b>					
1	SAQUEN GROUP SARL	00189268E	BFOUA-01-2022B12-1207	56527171	Retenu
2	KYSY	00175618M	BFBBDD2022B0355	76509995	Retenu
3	ELANKOF SARL	00194443E	BFBBDD012023B1300054	76022677	Retenu
4	OUIDA APPLY	00140600E	BFBBDD2020B0884	70568235	Retenu
<b>Entretien et maintenance de photocopieurs</b>					
1	SINS	00130092U	BFBBDD20191544	75813148	Retenu
2	SERVICE TECH AUGUSRE	00218892E	BFBBDD012023A1002387	75043255	Retenu
3	GSHS	000966985X	BFOUA2017A8158	77434343	Retenu
4	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
5	I B M	00023823K	OUA2009A4396	71226123	Retenu
6	B T S	00118689V	BF OHG2019A108	78875626	Retenu
<b>Entretien et maintenance de tout matériel de transport</b>					
1	GLOBAL SERVICE	00044935R	BFKDG2013-A031	78660064	Retenu
2	MGF SERVICE	00104651E	BFOUA2018A3634	76990030	Retenu
3	ABOUTI SARL	00144747M	BFOUA2020B9321	76678180	Retenu
4	GARAGE DE L'ESPOIR	00016026K	BF-KDG-2016M185	70280786	Retenu
5	PLANETTE AUTOMOBILE	00198802M	BF-KDG-01-2023-A100011	76601607	Retenu
6	ENTREPRISE BITIE ET FRERE	00128503H	BF-KDG-2021B226	73809595	Retenu
7	SWYN-BTP SARL	00246672B	BFBBDD-01-2024-B12-0224	76082855	Retenu
<b>Entretien et réparation des installations de plomberie sanitaire</b>					
1	2SBTP	00251803Z	BFOUA-01-2024-A10-16107	65686820	Retenu
2	EPSPW	00052600A	BFBBDD2014A041	65686820	Retenu
3	TALEMA SARL	00092358M	BFOUA2017B4978	65686820	Retenu
4	G E B	00007584X	BFBD2022M393	70230541	Retenu
5	G F C	00156478V	BFBBDD2021B0602	55008435	Retenu
6	DREAMS CONSTRUCTION	00173803W	BFKGS-01B1200184	70704059	Retenu
7	GBT / FT	00155697G	BF OUA2018B9790	70750926	Retenu
8	LES CU	00059608W	BF BD2014A965	76153718	Retenu
<b>Entretien des installations électriques</b>					
1	2SBTP	00251803Z	BFOUA-01-2024-A10-16107	65686820	Retenu
2	EPSPW	00052600A	BFBBDD2014A041	65686820	Retenu
3	TALEMA SARL	00092358M	BFOUA2017B4978	65686820	Retenu
4	G E B	00007584X	BFBD2022M393	70230541	Retenu
5	ELANKOF SARL	00194443E	BFBBDD012023B1300054	76022677	Retenu
6	GBT/FT	00155697G	BF OUA2018B9790	70750926	Retenu
7	LES CU	00059608W	BF BD2014A965	76153718	Retenu
8	SAQUEN GROUP SARL	00189268E	BFOUA-01-2022B12-1207	56527171	Retenu
9	OUIDA APPLY	00140600E	BFBBDD2020B0884	70568235	Retenu
<b>Réfection circuit eau-électricité</b>					
1	2SBTP	00251803Z	BFOUA-01-2024-A10-16107	65686820	Retenu
2	EPSPW	00052600A	BFBBDD2014A041	65686820	Retenu
3	TALEMA SARL	00092358M	BFOUA2017B4978	65686820	Retenu
4	G E B	00007584X	BFBD2022M393	70230541	Retenu
5	G F C	00156478V	BFBBDD2021B0602	55008435	Retenu
6	GBT/FT	00155697G	BF OUA2018B9790	70750926	Retenu
7	LES CU	00059608W	BF BD2014A965	76153718	Retenu
<b>14.Achat de médicament</b>					
1	MGF SERVICE	00104651E	BFOUA2018A3634	76990030	Retenu
2	ABOUTI SARL	00144747M	BFOUA2020B9321	76678180	Retenu
3	PRO PRESTIGE ENTRETIEN	00293161T	BFBBDD012025A1002984	75866745	Retenu
4	PHARMACIE SANITAS SARL	00100694A	BFBBDD2018B0113	76842826	Retenu
5	PHARMACIE MAH-TA	00139300D	BFBBDD2020B0810	76842826	Retenu
6	PHARMACIE REMEDIS	00061809N	BFBBDD2014-B1209	20970952	Retenu

## AGENCE MUNICIPALE DES GRANDS TRAVAUX

Objet du marché : Avis à Manifestation d'Intérêt n° 2026-01/CO/AMGT/DG/DPM/PDDO2 du 25 février 2026 relative recrutement d'un consultant pour l'audit financier et comptable des exercices 2025, 2026 et finale, du PDDO2  
 Nom du projet : Projet De Développement Durable De Ouagadougou-PHASE II (PDDO 2) ;  
 Référence de publication de l'AMI : Quotidien des Marchés publics n°4339 du mercredi 04 mars 2026.  
 Date de dépouillement : 19 mars 2026 - Date de délibération : 11 mai 2026

N°	Soumissionnaires	Chef de file	Pays	Nombre de références marches similaires d'audit comptable et financier des structures étatiques/ des projets de développement mise en œuvre par les structures publiques étatiques / des projets financé par les partenaires techniques et financiers	RANG	OBSERVATIONS
1	Groupement SEC DIARRA BURKINA FASO/SEC DIARRA MALI	SEC DIARRA BURKINA FASO	BURKINA FASO	114	1er	Retenu
2	SYNEX CONSULTING SARL	NA	BENIN	78	2ieme	Retenu
3	TATE ET ASSOCIES - GROUPE FICADEX INTERNATIONAL	TATE ET ASSOCIES	TOGO	60	3ieme	Retenu
4	Groupement EPG/KMC	EPG	BURKINA FASO	52	4ieme	Non -retenu
5	WORLD AUDIT	NA	BURKINA FASO	50	5ieme crée il y a 28 ans	Non -retenu
6	PYRAMIS BURKINA/ PYRAMIS AUDIT ET CONSEIL SAS	PYRAMIS AUDIT ET CONSEIL SAS	MALI	50	5ieme ex- aequo chef de file crée il y a 13 ans	Non -retenu
7	FIDUCIAL EXPERTISE AK	NA	BURKINA FASO	46	7ieme	Non -retenu
8	PANAUDI T BURKINA/ FAUCON	PANAAUDIT BURKINA	BURKINA FASO	34	8ieme	Non -retenu
9	Groupement SECCAPI /CONVERGENCE	SECCAPI	BURKINA FASO	33	9ieme	Non -retenu
10	Groupement IAC/AEC	IAC	BURKINA FASO	31	10ieme	Non -retenu
11	SOGECA INTERNATIONAL	NA	BURKINA FASO	26	11ieme	Non -retenu
12	ACECA INTERNATIONAL	NA	BURKINA FASO	23	12ieme	Non -retenu
13	TATY ET ASSOCIES	NA	COTE D'IVOIRE	20	13ieme	Non -retenu
14	ELYON SARL	NA	BENIN	16	14ieme	Non -retenu

15	COB-PARTNER S	NA	BURKINA FASO	10	15ieme	Non -retenu
16	Groupement EXPERTYS AUDIT ET CONSEIL SARL/IMPACT ET PARTNER S	EXPERTYS AUDIT ET CONSEIL SARL	BURKINA FASO	6	16ieme (créé il y'a 18 ans)	Non -retenu
17	CABINET FIDALI	NA	BURKINA FASO	6	16 ieme ex- aequo nombre d'années d'existence non précisé)	Non -retenu
18	MAC CONSTRUCTING	NA	BURKINA FASO	3	18ieme	Non -retenu

### REGION DES KOULSE

Demande de prix N°2025-05/RKLS/PSBT/CKYA/SG/DABF pour diverses acquisitions au profit de la mairie de Kaya (lot 1, lot 2 et lot 3).

FINANCEMENT DU BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2025 (lot 1) : - ADCT  
 FINANCEMENT DU BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2025 (lot 2) : - ADCT/PREGOLS  
 FINANCEMENT DU BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2025 (lot 3) : - ADCT/PREGOLS  
 Revue des marchés publics, quotidien N° 4252 - Lundi 20 octobre 2025 page 43.  
 Nombre de concurrents : lot 1 : 03 ; lot 2 : 04 ; lot 3 : 05  
 Date de dépouillement : 29 octobre 2025

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
<b>Lot 1 : Acquisition de mobiliers scolaires pour équiper les écoles des CEB de la commune de Kaya</b>						
<b>Seuils anormaux du lot 1 : M = 4 891 944 ; 0,85M = 4 158 153 ; 1,15M = 5 625 736 ; Tolérance 5% = 3 950 245. Enveloppe : 5 358 345 F CFA TTC</b>						
MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	3 388 500	-	3 838 500	-	Conforme : Augmentation des quantités de quantité de 13,28% (item3 Bureau agent : +02 ; item4 Armoire métallique : +01	1 <sup>er</sup>
ETABLISSEMENT WEND KONTA BELEMVIRE OUSMANE ET FRERES (E.W.B.F)	3 960 000	-	3 960 000	-	Conforme	2 <sup>ème</sup>
SERVICE GENERAL ET TRAVAUX PUBLICS	3 310 000	3 905 800	3 310 000	3 905 800	Offre anormalement basse <b>Non Conforme</b>	<b>Non classée</b>
<b>Lot 2 : Acquisition de mobiliers scolaires pour équiper l'école SIBIOUGOU B au secteur n°4 de la commune de Kaya</b>						
<b>Seuils anormaux du lot 2 : M = 9 220 810 ; 0,85M = 7 837 689 ; 1,15M = 10 603 932 ; Tolérance 5% = 7 445 804. Enveloppe : 10 000 000 F CFA TTC</b>						
MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	6 285 000		6 285 000		Offre anormalement basse <b>Non Conforme</b>	<b>Non classée</b>
YAS-TECH SARL	7 220 000	8 519 600	7 220 000	8 519 600	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ETABLISSEMENT WEND KONTA BELEMVIRE OUSMANE ET FRERES (E.W.B.F)	7 275 000		7 275 000		Conforme	3 <sup>ème</sup>
SERVICE GENERAL ET TRAVAUX PUBLICS	6 515 000	7 687 700	7 490 000	8 838 200	Conforme Augmentation de quantité de 14,96% (item1 Table banc : +27 ; item2 Chaise visiteur : +02	1 <sup>er</sup>
<b>Lot 3 : Acquisition de mobiliers scolaires pour équiper l'école de KOUIMKOULI D au secteur n°6</b>						
<b>Seuils anormaux du lot 2 : M = 9 154 081 ; 0,85M = 7 780 969 ; 1,15M = 10 527 193 ; Tolérance 5% = 7 391 920. Enveloppe : 10 000 000 F CFA TTC</b>						
MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	6 327 000	-	7 275 400	-	Conforme Augmentation de quantité de 14,98% (item1 Table banc : +19 ; item2 Chaise visiteur : +01	1 <sup>er</sup>
ABNASS SERVICE	9 382 025	11 070 790	9 391 025	11 081 410	Différence entre montant sur la lettre de soumission (11 070 790) et montant sur le devis (11 081 410)	<b>Non classée</b>

					Offre hors enveloppe <b>Non Conforme</b>	
YAS-TECH SARL	7 220 000	8 519 600	7 220 000	8 519 600	<b>Conforme</b>	3 <sup>ème</sup>
ETABLISSEMENT WEND KONTA BELEMVIRE OUSMANE ET FRERES (E.W.B.F)	6 995 000		6 995 000		<b>Conforme</b>	2 <sup>ème</sup>
SERVICE GENERAL ET TRAVAUX PUBLICS	6 187 500	7 301 250	6 187 500	7 301 250	Offre anormalement basse <b>Non Conforme</b>	<b>Non classée</b>
<b>Attributaires</b>	<p><b>Lot 1 : MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL pour un montant de trois millions huit cent trente-huit mille cinq cents (3 838 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et une augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%.</b></p> <p><b>Lot 2 : SERVICE GENERAL ET TRAVAUX PUBLICS (SGBTP) pour un montant de huit millions huit cent trente-huit mille deux cents (8 838 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours et une augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%.</b></p> <p><b>Lot 3 : MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL pour un montant de sept millions deux cent soixante-quinze mille quatre cents (7 275 400) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et une augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%.</b></p>					

## REGION DES KOULSE

Fiche de synthèse rectificative des résultats provisoires publiés dans la revue des marchés publics N°4393 du mardi 05 mai 2026, suite au changement site introduit par délibération N°2026-017/RKLS/PNMT/CYLG du 18 mai 2026.

Financement : Budget communal/Fonds propres-Gestion 2026 (lot unique).

Publication : Revue des marchés publics N°4350 du jeudi 05 mars 2026 - Convocation de la CAM : 2026-012 du 12 mars 2026

Date d'ouverture des plis : 16 mars 2026 - Nombre de plis reçus : 01 - Date de délibération : 16 mars 2026

### AU LIEU DE :

Soumissionnaires	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>HABIB TRADING INTERNATIONAL</b>	20 200 940	23 837 109	20200 940	23 837 109	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Lot unique : HABIB TRADING INTERNATIONAL pour la réalisation de trois (03) blocs de latrines publiques à trois (03) postes à la gare routière de la commune de Yalgo pour un montant de vingt millions deux cent mille neuf cent quarante (20 200 940) F CFA HT avec vingt-trois millions huit cent trente-sept mille cent neuf (23 837 109) FCFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b></p>					

Soumissionnaires	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>HABIB TRADING INTERNATIONAL</b>	20 200 940	23 837 109	20200 940	23 837 109	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Lot unique : HABIB TRADING INTERNATIONAL pour la réalisation de trois (03) blocs de latrines publiques à trois (03) postes au marché centrale de Yalgo pour un montant de vingt millions deux cent mille neuf cent quarante (20 200 940) F CFA HT avec vingt-trois millions huit cent trente-sept mille cent neuf (23 837 109) FCFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b></p>					

## REGION DU NAKAMBE

FICHE Synthèse de la Manifestation d'intérêt N°2026-001/RNKB/PKRT/CYRG/M/SG/SMP du 09 MARS 2026 POUR la Constitution d'un répertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Mairie de YARGO

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026

- CONVOCATION DE LA CCAM : Lettres N°2026-01/RNKB/PKRT/CYRG/M/SG/SMP du 09 mars 2026

- DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 31 mars 2026 - NOMBRE DE PLIS RECUS : Lot 1 : SIX (06), lot 2 : TROIS (03),

-DATE DE DELIBERATION : 31 mars 2026 - PUBLICATION DE L'AVIS : N°4366 du vendredi 27 mars 2026.

N°	Soumissionnaires	N° RCCM	N° IFU	Adresse	Observation
<b>Lot 1 : Consultation de consultant pour la rédaction d'un plan de Développement Communal PCD de la commune de Yargo</b>					
1)	Société Générale Sardoine SARL(SOGES)	BF-KPL-01 2024 M13-00	00213407M	61215362	<b>Retenu</b>
2)	Ingénieur Delwendé Ebénézer KIEMA	BF-KPL-2017-A-065	00196653T	74914617	<b>Retenu</b>
3)	Ingénieur YOUGBARE Ouarou	BF OUA 2018 B 2320	00142798L	71000935	<b>Retenu</b>
4)	YAMCOULGA Abdoulaye, Consultant Individuel	BF-KPL-2022-C-001	00173735R	70 26 88 70	<b>Retenu</b>
5)	BAMOUNI HONORE	BF OUA-44- 2023 -A10-06187	00202945r	70818845	<b>Retenu</b>
6)	Cabinet Conseil pour le Développement (CCD-Sarl)	BF OUA 2011 B3114	00034600N	78903561	<b>Retenu</b>
<b>Lot 2 : Entretien et réparation de l'ambulance du CSPS de Yargo</b>					
1.	GARAGE KISWENSIDA	BF-TNK-2016-A-117	00074007R	70293562	<b>Retenu</b>
2.	GARAGE AUTO MECANIQUE GENERALE	BF-TNK-2013-A-154	00049410C	70 27 65 63	<b>Retenu</b>
3.	GARAGE Paul et Dieudonné	BF-KPL-2020-A-134	00138994J	70457338	<b>Retenu</b>

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-001/RNKB/PKRT/CKND/CCAM du 13 avril 2026 portant constitution d'une base de données de candidats aux procédures de demandes de cotations de la commune de Kando au titre de l'année 2026,2027, complémentaire				
Publication : revue des marchés publics N°4366 du vendredi 27 mars 2026				
Délai de dépôt des offres : 31 mars 2026 - Date d'ouverture : lundi, le 06 avril 2026 - Date de délibération : vendredi, le 10 avril 2026				
SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	TELEPHONE	OBSERVATIONS
<b>CONSOMMABLES, PRODUITS ET MATERIELS INFORMATIQUES</b>				
EGSE	BF TNK 2012-A64	00039439 X	70 14 67 90	Retenue
ELDAR	BF OUA-01-2019-A10 06066	00123595 R	71 25 81 39	Retenue
ENTREPRISE KONSANBSWENDE ET FRERES	BF-KPL-2020-A-120	00137938 Y	77 54 80 60	Retenue
S.M.F. B	BF-KPL-01-2026-M-00081	00076625 D	70 03 49 37	Retenue
SIB	BF-KPL-01-2025-A10-00176	00284412 X	70 28 39 95	Retenue
SELANGOR événementiel	BF OUA-01-2024-B13-14093	00248124 A	75 06 10 56	Retenue
SELANGOR médical	BF OUA -01-2024-M-07867	00178469 D	60 49 94 94	Retenue
BMS	BF OUA 2019 B 5523	00122884 K	68 04 21 20	Retenue
G.P.S	BFOUA 2013A 6012	00051710 P	70 85 35 84	Retenue
COMPLEXE COMMERCIAL SOUMAILA ZELA	BF-OUA-01-2026-A10-00541	00297333 D	75 72 27 17	Retenue
BS BUSINESS	BF-OUA-01-2023-A10-15739	00218088 H	70 09 03 38	Retenue
SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	TELEPHONE	OBSERVATIONS
<b>MATERIELS, MATIERES ET FOURNITURES</b>				
EGSE	BF TNK 2012-A64	00039439 X	70 14 67 90	Retenue
ELDAR	BF OUA-01-2019-A10 06066	00123595 R	71 25 81 39	Retenue
ENTREPRISE KONSANBSWENDE ET FRERES	BF-KPL-2020-A-120	00137938 Y	77 54 80 60	Retenue
BMS	BF OUA 2019 B 5523	00122884 K	68 04 21 20	Retenue
SELANGOR événementiel	BF OUA-01-2024-B13-14093	00248124 A	75 06 10 56	Retenue
SELANGOR médical	BF OUA -01-2024-M-07867	00178469 D	60 49 94 94	Retenue
BIZA SERVICES	BF OUA 07 2023 B12-08490	00206393 L	62 44 85 60	Retenue
TI BTP	BF- OUA-01-2025-B13-20040	0029239 A	76 80 36 38	Retenue
ESTF	BF-OUA-01-2024-B13-18040	00255280 T	70 25 67 39	Retenue
SOKABOUF	BF OUA 2019 B 0652	00115282 P	70 25 13 54	Retenue
G.P.S	BFOUA 2013A 6012	00051710 P	70 85 35 84	Retenue
COMPLEXE COMMERCIAL SOUMAILA ZELA	BF-OUA-01-2026-A10-00541	00297333 D	75 72 27 17	Retenue
BS BUSINESS	BF-OUA-01-2023-A10-15739	00218088 H	70 09 03 38	Retenue
SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	TELEPHONE	OBSERVATIONS
<b>ENTRETIEN ET REPARATION DE MATERIELS, OUTILLAGES ET MOBILIERS</b>				
SHALOM ELECTRICITE BATIMENT	BF – KPL-01-2022-A10-00045	00182003 U	71 78 09 15	Retenue
BIZA SERVICES	BF OUA 07 2023 B12-08490	00206393 L	62 44 85 60	Retenue
TI BTP	BF- OUA-01-2025-B13-20040	0029239 A	76 80 36 38	Retenue
ESTF	BF-OUA-01-2024-B13-18040	00255280 T	70 25 67 39	Retenue
SOKABOUF	BF OUA 2019 B 0652	00115282 P	70 25 13 54	Retenue
BMS	BF OUA 2019 B 5523	00122884 K	68 04 21 20	Retenue
SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	TELEPHONE	OBSERVATIONS
<b>ENTRETIEN ET REPARATION DE MATERIELS INFORMATIQUES</b>				
S.M.F. B	BF-KPL-01-2026-M-00081	00076625 D	70 03 49 37	Retenue
SIB	BF-KPL-01-2025-A10-00176	00284412 X	70 28 39 95	Retenue
BMS	BF OUA 2019 B 5523	00122884 K	68 04 21 20	Retenue
EGSE	BF TNK 2012-A64	00039439 X	70 14 67 90	Retenue
ENTREPRISE KONSANBSWENDE ET FRERES	BF-KPL-2020-A-120	00137938 Y	77 54 80 60	Retenue
<b>ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES A DEUX ET A TROIS ROUES</b>				
SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	TELEPHONE	OBSERVATIONS
GARAGE KISWENDSIDA YOUNGMA MARCEL	BF-TNK-2016-A-318	00081247 S	71-08-72-30	Retenue
SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	TELEPHONE	OBSERVATIONS
<b>TRAVAUX DE BATIMENTS ET DE REALISATION D'HANGARS</b>				
TI BTP	BF- OUA-01-2025-B13-20040	0029239 A	76 80 36 38	Retenue
SOKABOUF	BF OUA 2019 B 0652	00115282 P	70 25 13 54	Retenue
BMS	BF OUA 2019 B 5523	00122884 K	68 04 21 20	Retenue
ENTREPRISE NAMALG - ZANGA	BF-KPL -2025 -C-00008	00269796 P	74 77 61 39	



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

#### Fournitures et Services courants

#### PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

#### Acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIZ.

Avis de demande de cotation

Pays : BURKINA FASO

**Nom du Projet :** Programme De Résilience Du Système Alimentaire En Afrique De L'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF)

**Financement :** IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

**Objet du marché :** acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIZ.

**Numéro de la Demande de Cotation :** N° 2026-016/MAERAH/SG/RPB075/PRSA-BF

**Referenced STEP :** BF-UCP/PRSA-BF-500008-GO-RFQ-2

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché à commande suivant : « **l'acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIZ** ».

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement », sixième édition de février 2025 ».

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard le **mercredi 24 juin 2026 à 10 heures 00 minute**.

La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour l'acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIZ** » à l'adresse ci-après : secrétariat du Programme du Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso ; fixe : 25 37 61 07 ; Email : [prsurburkina@gmail.com](mailto:prsurburkina@gmail.com) copie à : [dirignakabwe@gmail.com](mailto:dirignakabwe@gmail.com) au plus tard le **24/06/2026 à 09 heures**.

Votre offre devra comprendre :

- la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
- l'attestation l'agent judiciaire de l'État en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
- l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
- le certificat de non-faillite ;
- l'agrément technique en matière informatique, **domaine 1 catégorie B** (copie certifiée conforme).
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de **10 heures 30 minutes à l'adresse ci-dessus indiquée**.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises en **retard (hors délai)** ne seront pas acceptées.

Une garantie de soumission de **Cent quatre-vingt mille (180 000) est exigée, en FCFA** ou dans une monnaie librement convertible

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des plis.

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du Programme

Adama KANFANDO

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)**

**Confection de panneaux de signalisation au profit des microprojets du PRSA-BF.**

**Avis de demande de cotation**

**Pays :** Burkina Faso

**Nom du Projet :** Programme De Résilience Du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF)

**Financement :** IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

**Objet du marché :** demande de cotations pour confection de panneaux de signalisation au profit des microprojets du PRSA-BF.

**Numéro de la Demande de Cotation :** N° 2026-015/MAERAH/SG/RPB075/ PRSA-BF

**Reference STEP:** BF-UCP/PRSA-BF-556353-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché « **Confection de panneaux de signalisation au profit des micro-projets du PRSA-BF** ».
2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard **le mercredi 24 juin 2026 à 10 heures 00 minute**.
4. La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF.
5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour confection de panneaux de signalisation au profit des micro-projets au profit du PRSA-BF** » à l'adresse ci-après : secrétariat du Programme du Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, **03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso ; fixe : 25 37 61 07 ; Email : [prsuburkina@gmail.com](mailto:prsuburkina@gmail.com) copie à : [dirignakabwe@gmail.com](mailto:dirignakabwe@gmail.com) au plus tard le **24/06/2026 à 09 heures**.**
6. Votre offre devra comprendre :
  - la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
  - l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
  - l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
  - l'attestation l'agent judiciaire de l'État en cours de validité ;
  - l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
  - l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
  - le certificat de non-faillite ;
  - le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé;
  - le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
  - les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.
7. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de **10 heures 30 minutes à l'adresse ci-dessus indiquée**.
8. La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises en **retard (hors délai)** ne seront pas acceptées.
9. Une garantie de soumission **d'un million trois cent vingt mille (1 320 000)** est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.
10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des plis.
11. Le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45) jours**.
12. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**Le Coordonnateur du Programme**

**Adama KANFANDO**

**ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS**

Avis de demande de prix

N°2026-003/ONC-AC/DG/PRCP

Financement : *Budget ONC-AC, gestion 2026*

**LE MONTANT PREVISIONNEL EST DE 8 474 576 HTVA et 10 000 000 TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) publié par affichage à son siège.

1. L'ONC-AC dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (aucun agrément n'est requis) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de 8 474 576 FCFA HTVA et 10 000 000 TTC
4. La présente demande de prix est réservée aux [Néant].
5. Les acquisitions se décomposent en un (01) lot unique.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot (sans objet).

6. Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Construction (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1
8. 200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA.
9. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Construction (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises aux bureaux de la personne responsable de commande publique de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA, avant le **24/06/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
12. NB : des spécimens des équipements seront exposés au bureau de la personne responsable de la commande publique.

*Le Directeur Général*

**Souako KOHOUN**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite, Economie et Finance*

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

Fourniture de prestation de services de gardiennage et divers dans les AEPS au profit de l'ONEA.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré  
N°026/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFPC  
(Marché à commandes)  
Financement : ONEA- Budget 2026

- Cet Avis d'Appel d'Offres Ouvert fait suite au Plan de Passation révisé des marchés gestion 2026, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).
  - L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a prévu dans le cadre de son budget des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché qui sera exécuté sur une période d'un (01) an.
  - L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de prestations de service de gardiennage et divers pour les différentes Directions de l'ONEA ci-après :
    - **Lot 1** : Prestations de gardiennage et divers dans les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Forages de la Direction Régionale de Bobo Dioulasso ;
    - **Lot 2** : Prestations de gardiennage et divers dans les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Forages de la Direction Régionale Koudougou ;
    - **Lot 3** : Prestations de gardiennage et divers dans les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Forages de la Direction Régionale Ouahigouya ;
    - **Lot 4** : Prestations de gardiennage et divers dans les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Forages de la Direction Régionale Koupéla ;
    - **Lot 5** : Prestations de gardiennage et divers dans les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Forages de la Direction Régionale de Ouagadougou ;
    - **Lot 6** : Prestations de gardiennage et divers dans les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Forages de la Direction Régionale Kaya.
  - La validité du contrat est de **douze (12) mois** et le délai d'exécution est de **six (06) mois** par commande.
  - La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-001748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
  - Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Financière, Service Trésorerie sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute, du lundi au jeudi, et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, les vendredi.
  - Les exigences en matière de qualifications sont : avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois (03) dernières années, fournir une attestation de ligne de crédit, avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des trois (03) dernières années ou depuis la date de création, justifier la détention d'armes à feu et de personnel (Voir le DPAO pour les informations détaillées).
  - Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél : 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA pour les lots 1 et 2, trente mille (30 000) Francs CFA pour les lots 3, 4 et 5 et vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour le lot 6.**  
Le mode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré sera adressé directement (remis main à main).
  - Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220 secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard le **29/06/2026 à 09 heures 00 minute**, en un (01) original et deux (02) copies, plus une version numérique dans une clé USB. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
  - L'offre doit comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
    - Lot 1 : Deux millions (2 000 000) Francs CFA ;
    - Lot 2 : Deux millions (2 000 000) Francs CFA ;
    - Lot 3 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;
    - Lot 4 : Neuf cent mille (900 000) Francs CFA ;
    - Lot 5 : Un million (1 000 000) Francs CFA ;
  - Lot 6 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA.  
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
  - Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/06/2026 à 09 heures 05 minutes TU** au siège de l'ONEA, salle de conférences du rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.
- NB : Les prévisions budgétaires annuelles (montants maximum) par lot sont les suivantes :
- Lot 1 : Cent vingt-cinq millions cent soixante mille (125 160 000) Francs CFA TTC ;
  - Lot 2 : Cent vingt un millions huit cent mille (121 800 000) Francs CFA TTC ;
  - Lot 3 : Quatre-vingt-quinze millions sept cent cinquante mille (95 750 000) Francs CFA.
  - Lot 4 : Quarante-huit millions sept cent vingt mille (48 720 000) Francs CFA TTC ;
  - Lot 5 : Cinquante-deux millions quatre-vingt mille (52 080 000) Francs CFA TTC ;
  - Lot 6 : Trente-cinq millions deux cent quatre-vingt mille (35 280 000) Francs CFA TTC.

Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

Le Directeur des Marchés de l'ONEA,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Souleymane SANNE

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

Maintenance informatique (BLR, centre de relation clientèle, équipement SIG et système de sécurité d'accès du siège) au profit de l'ONEA.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N°009/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC  
Financement : Budget ONEA, gestion 2026

- Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).
  - L'ONEA a prévu dans le cadre de son budget, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
  - L'ONEA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **maintenance informatique (BLR, centre de relation clientèle, équipement SIG et système de sécurité d'accès du siège) au profit de l'ONEA.**
  - Les fournitures et prestations se décomposent en **quatre (04) lots** constitués comme suit :
    - **Lot 1 : Fourniture de pièces de rechanges et service de support du réseau Boucle Locale Radio (BLR) ;**
    - **Lot 2 : Maintenance des équipements de la téléphonie (ToIP) et du centre de relation clients ;**
    - **Lot 3 : Fourniture et installation de système de contrôle d'accès et de présence au profit de l'ONEA ;**
    - **Lot 4 : Maintenance de licence ARCGIS Desktop, budget.**Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
  - Les délais de livraison ne devront pas excéder **douze (12) mois pour les lots 1, 2, 3 et trente (30) jours pour le lot 4.**
  - La passation des Marchés sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 100 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
  - Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte n°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
  - Les exigences en matière de qualifications sont : **voir le DPAO pour les informations détaillées.**
  - Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme **non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour chacun des lots.** Le mode de paiement sera en numéraire contre une remise main à main du Dossier d'Appel d'Offres.
  - Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, au plus tard le **15/07/2026 à 09 heures 00 minute**, en un (01) original et trois (03) copies plus la version numérique.  
**NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**
  - Les offres doivent comprendre conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 p portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, **des garanties de soumission, des montants suivants par lot :**
    - **Lot 1 : Un million (1 000 000) francs CFA,**
    - **Lot 2 : Un million (1 000 000) francs CFA,**
    - **Lot 2 : Un million (1 000 000) francs CFA,**
    - **Lot 4 : Neuf cent mille (900 000) francs CFA.**
  - Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).
  - offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/07/2026 à 09 heures 00 minute** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 1.
- NB : Les montants prévisionnels sont de :
- **Lot 1 : Quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA TTC,**
  - **Lot 2 : Quarante-deux millions (42 000 000) francs CFA TTC ;**
  - **Lot 3 : Quarante millions huit cent soixante mille (40 860 000) francs CFA TTC ;**
  - **Lot 4 : Trente-quatre millions six cent soixante-neuf mille quatre-vingt (34 669 080) francs CFA TTC.**
- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 30% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

Le Directeur des Marchés de l'ONEA,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,

Souleymane SANNE

Achat de matière d'œuvre au profit de l'Institut DEEN KANU (IDK)

Avis de demande de prix

N°2026-007/MFS/SG/IDK/DG/PRCP du 29 mai 2026

Financement : Budget de l'IDK, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Institut DEEN KANU (IDK).

1. L'IDK dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matière d'œuvre au profit de l'IDK tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : *Achat de matière d'œuvre au profit de l'Institut DEEN KANU (IDK)*.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 30 jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de *de la Personne responsable de la Commande Publique*.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la Commande Publique par intérim de l'IDK, moyennant paiement d'un montant non remboursable *de trente mille (30 000) francs CFA* au service de comptabilité de la direction générale de l'IDK située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale de l'IDK situé dans *l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY*, avant 9H00 le 24/06/2026. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB.** : Le montant prévisionnel est de quarante-quatre millions quatre cent mille (44 400 000) francs CFA TTC.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**BOUGMA Marcel**

**PROJET WURI**

**Fourniture des supports / gadgets de communication (dérouleurs, calendriers, ensemble survêtements) au profit de l'UGP du Projet WURI**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS**

**N° 2025-05/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 09 juin 2026**

**Source de financement : IDA Don N° D609-BF et Crédit N° 6610-BF**

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Demande de cotations pour la fourniture des supports / gadgets de communication (dérouleurs, calendriers, ensemble survêtements) au profit de l'UGP du Projet WURI.
2. Le Coordonnateur du Projet WURI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de l'UGP du Projet WURI.
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD) et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « **Demande de cotations relative à la fourniture des supports / gadgets de communication (dérouleurs, calendriers, ensemble survêtements) au profit de l'UGP du Projet WURI** ».
4. Le délai d'exécution du marché est de quarante-cinq (45) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale septième Edition de septembre 2025 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, Tél. 25 37 41 50 où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible auprès de la régie de recettes de la Direction générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.
8. Les offres devront être déposées au plus tard le **mercredi 24 juin 2026 à 09 heures 00 minute** précises auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 minutes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en Francs CFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **cent mille (500 000) Francs CFA**.
10. L'UGP du Projet WURI se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

**Dr Tegawendé F. BISSYANDE**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

**Acquisition d'équipements et de matériels halieutiques au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH)**

Appel d'offres ouvert accéléré  
N°2026-13F/MAERAH/SG/DMP portant  
Suivant autorisation n°2026-000826/MAERAH/CAB du 03/06/2026  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Cet Avis fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).

13. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition d'équipements et de matériels halieutiques au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
14. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
15. Les montants prévisionnels des différents lots sont respectivement de :
- **Lot 1** : Quatre-vingts millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quatorze (80 508 474) francs CFA HTVA, soit quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) francs CFA TTC ;
  - **Lot 2** : Vingt-trois millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (23 855 932) francs CFA HTVA, soit vingt-huit millions cent cinquante mille (28 150 000) francs CFA TTC ;
  - **Lot 3** : Trente-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-deux (34 745 762) francs CFA HTVA, soit quarante et un millions (41 000 000) francs CFA TTC ;
  - **Lot 4** : Quatre millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (4 491 525) francs CFA HTVA, soit cinq millions trois cent mille (5 300 000) francs CFA TTC ;
  - **Lot 5** : Vingt-huit millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (28 813 559) francs CFA HTVA, soit trente-quatre millions (34 000 000) francs CFA TTC.
16. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est réservé aux catégories d'entreprises suivantes :
- Réserve aux micro entreprises : **Lot 4**;
  - Réserve aux petites entreprises : **Lot 2, 3, et 5**;
  - Réserve aux moyennes entreprises : **Lot 1**.
17. Les acquisitions se décomposent en cinq (05) lots répartis comme suit :
- **Lot 1** : Acquisition de pirogues en fibre de verre, de pirogues en plastique à double couche de nervure, de moteurs hors-bord au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) ;
  - **Lot 2** : Acquisition de chambre froide tunnel de surgélation des poissons au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) ;
  - **Lot 3** : Acquisition de matériels de pêche au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) ;
  - **Lot 4** : Acquisition de matériel de recherche au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) ;
  - **Lot 5** : Acquisition de matériel et d'équipements de valorisation des produits halieutiques au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH).
- Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
18. Le délai livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours pour les lots 1, 2, 3, 4, et 5.
19. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH, 03 BP 7010 Ouagadougou Tél : (+226) 51 91 03 79 / (+226) 25 41 17 47, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
20. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 51 91 03 79 / (+226) 25 41 17 47, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des

Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. Les montants d'achat des dossiers sont de :

- Lot 1 : Cinquante mille (50 000) FCFA ;
- Lot 2 : Trente mille (30 000) FCFA ;
- Lot 3 : Trente mille (30 000) FCFA ;
- Lot 4 : Vingt mille (20 000) FCFA ;
- Lot 5 : Trente mille (30 000 ) FCFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré par le Candidat.

21. Les offres, présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux Données particulières d'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées soit d'une déclaration de garantie, soit d'une garantie de soumission constituée sous la forme d'une garantie financière dont le montant est fixé par lot comme suit :

- Lot 1 : un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA ;
- Lot 2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA ;
- Lot 3 : huit cent mille (800 000) francs CFA ;
- Lot 4 : soixante mille (60 000) francs CFA ;
- Lot 5 : cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Les offres devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MAERAH), 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, au plus tard le **29/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement après l'expiration du délai de réception des offres, en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi de l'offre par voie postale ou par tout autre mode d'acheminement, la Personne responsable de la commande publique ne saurait être tenue responsable de la non-réception ou de la réception tardive de l'offre.

22. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

***Le Directeur des Marchés Publics,***

***Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM)***

**Wendsongda Elie ZONGO**

Administrateur des Services Financiers

**INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION**

**Travaux de réfection d'infrastructures au profit de l'INFPE**

**Avis de demande de prix**

**Source de financement :** Budget INFPE, exercice 2026.

**Identifiant de la DPX :** N°2026-17//INFPE/DG/PRCP du 4 juin 2026

**Montant prévisionnel :** 106 307 789 FCFA HTVA 125 443 191 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de L'INFPE.

L'INFPE dispose de fonds sur le budget de l'Etat afin de financer son programme d'activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Désignation	Montant HTVA FCFA	Montant TTC FCFA
Lot 1 : Travaux de réfection de dortoir dans la DRINPE de Djôrô (Gaoua)	28 813 560	34 000 000
Lot2 : Travaux de réfection de dortoir dans la DRINPE de Guiriko (Bobo-Dioulasso)	31 355 932	37 000 000
Lot 3 : Travaux de réfection de dortoirs dans la DRINFPE Oubri (Loumbila)	34 019 653	40 143 190
Lot 4 : Travaux de réfection d'un bâtiment à usage de logement à la DRINFPE de Guiriko (Bobo-Dioulasso) et de réhabilitation des chambres d'hôtes à la DRINFPE du Guiriko	8 305 085	9 800 000
Lot 5 : Travaux d'aménagement de la voirie au sein de la DRINFPE du Centre-Est (Ecole et CEEP annexes et bâtiments du centre d'hébergement Tenkodogo) au profit de l'INFPE.	3 813 560	4 500 000

La présente demande de prix est réservée à (sans objet).

L'INFPE sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réfection d'infrastructures avec un délai d'exécution de soixante (60) pour chacun des lot 1, 2 et 3 et quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 4 et 5.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'INFPE dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande s Publique sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : 70 73 64 92 les jours ouvrables de 7h 30mn à 16 heures. et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après du bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'ex ENEP de Loumbila les jours ouvrables de 7h 30mn à 16 heures.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3, trente mille (30 000) F CFA pour le lot 4 et dix mille (10 000) CFA pour le lot 5 à l'Agence comptable de l'INFPE. La méthode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat de la direction générale de L'INFPE au plus tard le **24/06/2026** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie<sup>1</sup> ou d'une garantie financière d'un montant de : un million (1 000 000) de francs CFA pour chacun des lots 1 ; 2 et 3 et cent e mille (100 000) pour chacun des lots 4 et 5 en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/06/2026 à 9 heures 00mn** à l'adresse suivante : salle de réunion de l'INFPE.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Norbert KY**

Chevalier de l'Ordre National

**Travaux de revêtement de la toiture d'un bâtiment administratif à la DRINFPE du Djôrô (Gaoua) au profit de l'INFPE**

Avis de demande de prix Avis de demande de prix

Source de financement : Budget INFPE, exercice 2026.

Identifiant de la DPX : N°2026-20/INFPE/DG/PRCP du 10 juin 2026

Montant prévisionnel : 11 055 414 FCFA HTVA ; 13 045 388 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de L'INFPE.

L'INFPE dispose de fonds sur le budget de l'Etat afin de financer son programme d'activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 11 055 414 FCFA HTVA ; 13 045 388 FCFA TTC

La présente demande de prix est réservée à : sans objet .

L'INFPE sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de revêtement de la toiture d'un bâtiment administratif à la DRINFPE du Djôrô avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'INFPE dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : 70 73 64 92 les jours ouvrables de 7h 30mn à 16 heures et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après [bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'ex ENEP de Loumbila les jours ouvrables de 7h 30mn à 16 heures. spécifier l'adresse et le lieu exact] de [Insérer les heures d'ouverture et de fermeture<sup>2</sup>].

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'Agence comptable de l'INFPE. La méthode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat de la direction générale de L'INFPE au plus tard le **24/06/2026** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie<sup>3</sup> ou d'une garantie financière d'un montant de : trois cent e mille (300 000) en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/06/2026 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : salle de réunion de l'INFPE

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Norbert KY**

Chevalier de l'Ordre National

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**
**Travaux de réalisation de forages communautaires positifs au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)**

Avis d'appel d'offres ouvert national accéléré  
N°2026-023T/MAERAH/SG/DMP

Suivant autorisation de la procédure en accéléré N°2026-000819/MAERAH/CAB du 03 juin 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan annuel de passation des marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)
2. Le Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu des fonds du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de financer le Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux **de réalisation de forages communautaires positifs au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)**.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est :
  - **Lot 1** : cent dix-neuf millions (119 000 000) FCFA HT-HD,
  - **Lot 2** : cent vingt-six millions (126 000 000) FCFA HT-HD,
  - **Lot 3** : cent cinq millions (105 000 000) FCFA HT-HD
4. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **de réalisation de forages communautaires positifs au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)** avec un délai d'exécution de **quatre (04) mois pour chaque lot**.
5. Les acquisitions se décomposent en **trois (03) lots répartis** comme suit :
  - **Lot 1** : Travaux de réalisation de 17 forages communautaires positifs dans les régions de Djôrô et de Oubri
  - **Lot 2** : Travaux de réalisation de 18 forages communautaires positifs dans les régions de Nando et de Yaadga ;
  - **Lot 3** : Travaux de réalisation de 15 forages communautaires positifs dans les régions de Nazinon et de Nakambé.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Toutefois, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Tél : (00226) 25 41 17 47/ tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA pour chacun des lots 1, 2 et 3** à l'adresse mentionnée ci-après : **Régie de recette de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.** La méthode de paiement sera en espèces.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com au plus tard le **24/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA pour des lots 1 et 2 et trois millions (3 000 000) FCFA pour le lot 3**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/06/2026 à 9h00 TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane.**

*Le président de la Commission d'attribution marchés*

**Wendsongda Elie ZONGO**  
Administrateur des services financiers

**CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST**

**Recrutement d'un consultant individuel pour la révision des normes et protocoles de prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH au Burkina Faso**

**Appel à manifestation d'intérêt  
N° 2026-003/PRES/CNLS-IST/CPFM/SSP**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public, le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) lance un avis de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour la révision des normes et protocoles de prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH au Burkina Faso.

**Description de la prestation**

L'objectif général de l'étude est de diriger le processus de révision du document national normatif des normes et protocoles de prise en charge médicale de l'infection à VIH au Burkina Faso.

De façon spécifique, le consultant individuel retenu travaillera en étroite collaboration avec la Cellule du projet Fonds Mondial Sida Secteur Public du SP/CNLS-IST afin de :

- Réaliser une revue documentaire et élaborer un rapport synthétique relatif aux évolutions de la prise en charge des PVVIH diffusées après la dernière revue des normes et protocoles de prise en charge des PVVIH de 2021 et à la dynamique du contexte national dans une approche multisectorielle ;
- Participer à l'organisation et à la modération d'un atelier de révision du document des normes et protocoles de prise en charge des PVVIH au Burkina Faso par une équipe d'experts nationaux ;
- Assurer la consolidation des parties constitutives revues du document des normes et protocoles de prise en charge des PVVIH au Burkina Faso pour rendre disponible une version provisoire ;
- Participer à l'organisation et l'animation de l'atelier de validation de la version provisoire du document des normes et protocoles de prise en charge des PVVIH au Burkina Faso revu ;
- Assurer l'intégration des amendements consensuels de la rencontre de validation pour rendre disponible la version finale validé dans un format approprié ;
- Produire un rapport général de la mission d'assistance.

**Financement et durée de la mission**

Le Financement est assuré par la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ligne budgétaire : 123.

La durée de la mission est de quarante-cinq (45) jours perlés.

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions à tous les consultants individuels qualifiés titulaires d'un diplôme universitaire en médecine avec une spécialisation en Santé Publique ou en épidémiologie, pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les bureaux d'études ne sont pas autorisés à soumettre de proposition.

Les consultants intéressés doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) ;
- un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications (diplôme, ancienneté, marchés similaires) ;
- toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- les copies des attestations de travail, attestations de bonne exécution ou certificats de service-fait justifiant les qualifications et expériences professionnelles du Consultant pour la mission ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (s'il y a lieu, joindre les copies des pages de garde et page de signature des contrats approuvés et les attestations ou certificats de bonne fin d'exécution) ;
- l'adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, email, etc...

**Présentation et dépôt des offres**

Les dossiers rédigés en langue française en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies marquées comme telles) seront déposés sous plis fermé au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du Burkina et de l'avenue KUMDA-YÔORE au plus tard le 29/06/2026 à 9 heures TU délai de rigueur, quel que soit le mode d'expédition ou de remise des offres.

Les plis devront porter la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de modules de formation sur la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH ».

L'ouverture des plis interviendra en séance publique dans la salle de réunion du SP/CNLS-IST le **même jour à partir de 09 heures TU**.

Seul le consultant le plus qualifié sera invité à soumettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché.

En cas de négociation non concluante, le consultant dont la proposition financière est classée deuxième sera invité à négocier le contrat. Les consultants resteront engagés par leurs propositions pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des propositions

**Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du BURKINA FASO et de l'avenue KUMDA-YOÛRE. Téléphone : 25 30 66 33/70987088.

*Le Secrétaire Permanent du Conseil National  
de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST)*

**Seydou OUATTARA**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**COMMUNIQUE**

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, informe les candidats intéressés par le dossier de **demande de prix n°2026-008/MESRI/SG/DMP du 03/06/2026 pour le recrutement d'agence événementielle pour l'organisation des différentes cérémonies** au profit du MESRI, dont l'avis a été publié dans le quotidien des marchés publics n°4417 du **lundi 08 juin 2026** que ladite demande de prix est annulée pour insuffisance technique.

Par conséquent, un nouvel avis sera publié ultérieurement.

Les candidats ayant déjà acheté le dossier annulé pourront se servir de leurs quittances d'achat pour entrer en possession du nouveau dossier.

*Pour la Directrice et PO,  
le Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles*

**Dieudonné BELEMKOABGA**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**Recrutement de deux consultants individuels indépendants pour la réalisation d'un d'audit des files actives des PVVIH suivie d'une étude de la cascade des soins VIH au Burkina Faso**

Appel à manifestation d'intérêt  
N° 2026-004/PRES/CNLS-IST/CPFM/SSP

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public, le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) lance un avis de manifestation d'intérêt pour la sélection de deux consultants individuels indépendants pour réaliser un d'audit des files actives des PVVIH suivie d'une étude de la cascade des soins VIH au Burkina Faso.

**Description de la prestation**

L'objectif général de l'étude est de déterminer le niveau d'atteinte de l'objectif 95-95-95 au Burkina Faso à partir d'une réactualisation de la file active des personnes vivant avec le VIH (adultes et enfants), ainsi que les facteurs explicatifs et goulots d'étranglement qui expliquent ces performances.

De façon spécifique, les consultants retenus travailleront en étroite collaboration avec la coordination de la cellule du Projet Fonds Mondial Sida Secteur Public du SP/CNLS-IST afin de :

- Mesurer la file active nationale sous TARV au 30 Juin 2026 et la désagréger par sexe, par âge et par site de prise en charge médicale (PECM) du VIH ;
- Mesurer le facteur de correction du nombre total de PVVIH sous TARV au niveau national et au niveau du site de PECM du VIH au 30 Juin 2026 ;
- Déterminer la cascade actuelle (nationale et par région/district) du traitement médical des PVVIH par les ARV sur la base d'une actualisation de la file active des PVVIH ;
- Mesurer la rétention des PVVIH sous TARV à 12 mois sur la base d'une actualisation de la file active des PVVIH ;
- Evaluer l'adéquation entre le nombre de patients sous traitement et les consommations mensuelles en ARV ;
- Établir le profil évolutif des performances en matière de la triple élimination verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B ;
- Identifier et analyser les facteurs de succès et les goulots d'étranglement de la cascade de prise en charge médicale des PVVIH et de la triple élimination verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B ;
- Proposer des recommandations opérationnelles pour réduire les déperditions dans la cascade et partant améliorer les performances de la prise en charge médicale des PVVIH par les ARV et de l'élimination de la TME

**Participation**

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions à tous les consultants individuels qualifiés selon les profils suivants :

**Profil 1 :** Consultant principal, titulaire d'un diplôme universitaire en médecine avec une spécialisation en Santé Publique ou en épidémiologie

**Profil 2 :** Consultant associé, titulaire d'un diplôme universitaire Bac+5 en statistique ou bio statistique ou expérience équivalente

Les bureaux d'études ne sont pas autorisés à soumettre de proposition.

Les consultants intéressés doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) précisant le profil pour lequel ils postulent ;
- un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications (diplôme, ancienneté, , marchés similaires) ;
- toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- les copies des attestations de travail, attestations de bonne exécution ou certificats de service-fait justifiant les qualifications et expériences professionnelles du Consultant pour la mission ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et page de signature des contrats approuvés et les attestations ou certificats de bonne fin d'exécution ;
- l'adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, email, etc..

### **Financement et durée de la mission**

Le Financement est assuré par la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ligne budgétaire : 81.

La durée de la mission est de soixante (60) jours perlés.

### **Présentation et dépôt des offres**

Les dossiers rédigés en langue française en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies marquées comme telles) seront déposées sous plis fermé au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du Burkina et de l'avenue KUMDA-YÔORE.

Les plis devront porter la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le profil N° (*préciser le profil 1 ou 2*) en vue de la réalisation d'une évaluation indépendante de la mise en œuvre du paquet d'interventions au profit des populations à haut risque ».

La date limite de soumission des dossiers est fixée pour le **30/06/2026 à 9 heures 00 mn TU** délai de rigueur.

L'ouverture des plis interviendra en séance publique dans la salle de réunion du SP/CNLS-IST le même jour à partir de 09 heures 00 mn TU.

Seul le consultant le plus qualifié par profil sera invité à soumettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché.

En cas de négociation non concluante, le consultant dont la proposition financière est classée deuxième sera invité à négocier le contrat.

Les consultants resteront engagés par leurs propositions pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des propositions

### **Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du BURKINA FASO et de l'avenue KUMDA-YÔORE. Téléphone : 25 30 66 33/70 98 70 88.

***Le Secrétaire Permanent du Conseil National  
de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST)***

**Seydou OUATTARA**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**Recrutement de trois consultants individuels indépendants pour la réalisation d'une étude  
Index stigma 2.0 du VIH au Burkina Faso**

**Appel à manifestation d'intérêt  
N° 2026-005/PRES/CNLS-IST/CPFM/SSP**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public, le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) lance un avis de manifestation d'intérêt pour la sélection de trois consultants individuels indépendants pour réaliser une étude Index stigma 2.0 du VIH au Burkina Faso.

**Description de la prestation**

L'objectif général de l'étude est d'évaluer le niveau de la stigmatisation et de la discrimination à l'endroit des personnes vivant avec le VIH (PVVIH issues de la population générale, des populations à risque et autres populations vulnérables) au Burkina Faso en 2026.

De façon spécifique, les consultants retenus travailleront en étroite collaboration avec la coordination de la cellule du Projet Fonds Mondial Sida Secteur Public du SP/CNLS-IST afin de :

- ❖ déterminer les caractéristiques générales des PVVIH (l'âge, le sexe, la vie sexuelle, le niveau d'éducation formel, la situation professionnelle actuelle, le niveau de vulnérabilité socioéconomique ou de pauvreté, l'appartenance à un groupe ayant une vulnérabilité spécifique, l'appartenance à un groupe de soutien et/ou d'un réseau de personnes vivant avec le VIH) ;
- ❖ décrire les différentes formes de stigmatisation et de discrimination dont sont victimes les PVVIH y compris celles liées à d'autres motifs que le statut sérologique;
- ❖ déterminer le niveau de stigmatisation et de discrimination induite par d'autres personnes et le niveau de stigmatisation et de discrimination interne/intériorisée ;
- ❖ déterminer les causes perçues de stigmatisation et de discrimination ;
- ❖ établir l'association entre le degré de stigmatisation et les caractéristiques générales des PVVIH ;
- ❖ déterminer la perception de l'accès au travail, à l'éducation, à la formation et à l'insertion professionnelle ainsi qu'aux services de soins et de prise en charge médicale des PVVIH ;
- ❖ déterminer le niveau de connaissance de leurs droits ;
- ❖ déterminer le degré de divulgation et de confidentialité sur le statut VIH ;
- ❖ déterminer la perception de l'accès aux services et prestations de prise en charge communautaires (accompagnement/soutien) des PVVIH ;
- ❖ identifier les actions et les interventions menées au niveau personnel, associatif et national pour réduire la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida ;
- ❖ déterminer le niveau d'implication des PVVIH dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida.
- ❖ déterminer l'index de la stigmatisation et de la discrimination à l'endroit des PVVIH au niveau national et dans les différentes régions ;
- ❖ Mesurer les progrès et l'impact des programmes d'intervention visant à réduire la stigmatisation liée au VIH et la discrimination au Burkina Faso, en comparant les résultats avec l'indice de stigmatisation précédent
- ❖ identifier les forces, faiblesses et défis afin de proposer des orientations/approches et des stratégies de communication pour réduire lesdits phénomènes

**Participation**

**La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions à tous les consultants individuels qualifiés selon les profils suivants :**

**Profil 1 : Consultant principal, titulaire d'un diplôme universitaire en médecine avec une spécialisation en Santé Publique ou en épidémiologie ;**

**Profil 2 : Consultant associé N°1, titulaire d'un diplôme universitaire Bac + 5 en sciences sociales dans les domaines de sociologie ou de socio-anthropologie ;**

**Profil 3 : Consultant associé N°2, titulaire d'un diplôme universitaire en médecine avec une spécialisation en Santé Publique ou en épidémiologie ou gestionnaire de base de données, ou titulaire d'un diplôme universitaire Bac+5 en informatique ou en biostatistique**

**Les bureaux d'études ne sont pas autorisés à soumettre de proposition.**

**Les consultants intéressés doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de :**

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) précisant le profil pour lequel ils postulent ;
- un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications (diplôme, ancienneté, , marchés similaires) ;
- toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- les copies des attestations de travail, attestations de bonne exécution ou certificats de service-fait justifiant les qualifications et expériences professionnelles du Consultant pour la mission ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et page de signature des contrats approuvés et les attestations ou certificats de bonne fin d'exécution ;
- l'adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, email, etc...

**Financement et durée de la mission**

**Le Financement est assuré par la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ligne budgétaire : 115.**

**La durée de la mission est de soixante (60) jours perlés.**

**Présentation et dépôt des offres**

Les dossiers rédigés en langue française en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies marquées comme telles) seront déposés sous plis fermé au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du Burkina et de l'avenue KUMDA-YOORE.

Les plis devront porter la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le profil N° (préciser le profil 1 ou 2 ou 3) en vue de la réalisation d'une évaluation indépendante de la mise en œuvre du paquet d'interventions au profit des populations à haut risque ».

La date limite de soumission des dossiers est fixée pour le **01/07/2026 à 9 heures 00 mn TU** délai de rigueur.

L'ouverture des plis interviendra en séance publique dans la salle de réunion du SP/CNLS-IST le même jour à partir de 09 heures 00 mn TU.

**Seul le consultant le plus qualifié par profil sera invité à soumettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché.**

**En cas de négociation non concluante, le consultant dont la proposition financière est classée deuxième sera invité à négocier le contrat.**

**Les consultants resteront engagés par leurs propositions pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des propositions**

#### Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du BURKINA FASO et de l'avenue KUMDA-YOORE. Téléphone : 25 30 66 33/70 98 70 88.

*Le Secrétaire Permanent du Conseil National  
de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST)*

**Seydou OUATTARA**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE**

**Constitution d'une base de données complémentaire des fournisseurs et prestataires dans le cadre des demandes de cotations au profit de LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE, Gestion 2026**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°2026-03/CNAMU/DG/DMP du 02/06/2026 POUR LA**

**I• OBJET**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés Gestion 2026, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires qualifiés pour l'exécution des marchés de travaux et la fourniture de biens et services conformément au Décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de prestataires et fournisseurs que la CNAMU pourrait consulter dans le cadre du déroulement des procédures restreintes.

**II• NATURE DES PRESTATIONS**

Peuvent soumissionner à la présente manifestation d'intérêt, les prestataires et fournisseurs qualifiés dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Lot 1 : Fourniture de consommables de bureau, de mobiliers et matériels de bureau, Fourniture de produits d'entretien et fourniture d'imprimés ;
- Lot 2 : Fourniture de consommables informatiques ;
- Lot 3 : Fourniture de matériels roulants à deux roues ;
- Lot 4 : Fourniture de matériels informatiques (agrément technique A minimum) ;
- Lot 5 : Location de salles ;
- Lot 6 : Location de matériels roulants ;
- Lot 7 : Location de tentes et de chaises ;
- Lot 8 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner ;
- Lot 9 : Conception, diffusion de spots publicitaires, impression de documents administratifs, couverture médiatique d'activités, fourniture de gadgets (récépissé du CSC exigé) ;
- Lot 10 : Fourniture de billets d'avion ;
- Lot 11 : Réalisation de parking (agrément B1 minimum) ;
- Lot 12 : Entretien et réparation de l'immobilier ;
- Lot 13 : Entretien et réfection des bâtiments (agrément B1 minimum) ;
- Lot 14 : Entretien et réparation d'ascenseurs et de groupe électrogène ;
- Lot 15 : Acquisition de matériel informatique, péri-informatique, matériel électronique, consommable informatique ;
- Lot 16 : Entretien et réparation du matériel de transport ;
- Lot 17 : Entretien et réparation du matériel informatique (agrément exigé), développement de solutions numériques ;
- Lot 18 : Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau ;
- Lot 19 : Entretien et nettoyage des locaux ;
- Lot 20 : Prestation de gardiennage et de sécurité des services (agrément exigé).

**III• PARTICIPATION A LA MANIFESTATION D'INTERET**

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à égalité à toutes les personnes morales ou physiques sans restriction de nationalité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'administration.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services dans les natures de prestations y relatives.

**NB :**

**Tout candidat ayant préalablement déposé son offre de service auprès de la Direction des Marchés publics et du Patrimoine, sans passer par cette procédure est appelé à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir toutes les informations et pièces requises. Les candidats déjà retenus dans la base de données de 2024 et 2025 ne sont plus tenus de soumettre de nouvelles offres pour les mêmes domaines.**

**IV• COMPOSITION DE L'OFFRE**

Les dossiers de manifestation d'intérêt présentés sous forme d'un document relié en un (01) original et une (01) copie marqués comme tels devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre d'engagement avec une mention de l'adresse complète du candidat, nom et localisation, adresse postale, téléphone, adresse e-mail ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- un agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

#### **V• DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les propositions rédigées en langue française devront être déposées main à main sous plis fermés à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine du CNAMU sise à l'immeuble abritant la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle, au 2<sup>ème</sup> étage sur le boulevard Mouammar KADHAFI, Tél : 70 79 17 60 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00 avec la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et de prestataires dans le cadre des demandes de cotations ».

La date limite de dépôt est fixée au **19/06/2026 à 9h00**.

La soumission des propositions par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### **VI• RESERVE**

La CNAMU se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

*Le Directeur Général*

**Dr Wourozou Olivier Constantin SANON**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*

**CENTRE DE GESTION DES CITES**

**Recrutement d'une agence de communication au profit du Centre de Gestion des Cités (CEGECI)  
en vue de la réalisation de spots publicitaires.**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2026-028/CEGECI/DG/PRM DU 28 MAI 2026  
EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE  
Budget CEGECI, exercice 2026 : cinquante-deux millions six cent cinquante mille (52 650 000) francs CFA TTC.**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Centre de Gestion des Cités .
2. La source de financement est le budget du CEGECI exercice 2026.
3. Le montant prévisionnel est de cinquante-deux millions six cent cinquante mille (52 650 000) francs CFA TTC.
4. Les services comprennent
  - la réalisation de spots TV avec acteurs ;
  - la réalisation de spots TV animés avec images d'archives ;
  - la création de visuels publicitaires
  - la réalisation de publi-reportages,
  - le doublage de spots en trois langues nationales (mooré, dioula et fulfuldé);
  - la location d'espaces sur le réseau bus SOTRACO (impression et pose d'affiches incluses)
  - le passage à une émission télévisée
5. Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé à : « sans objet ».
6. Critères d'évaluation. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.  
  
Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.  
  
Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
  - le domaine des activités du candidat,
  - le nombre d'années d'expérience,
  - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations,
  - les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années avec l'Etat et ses démembrements (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : (sélection budget déterminé).
9. I Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous

Agent de la Personne Responsable de la Commande Publique du Centre de Gestion des Cités sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P,1er étage, 02 BP 5120 Ouagadougou 02,

Tél. : 51 88 74 21 et aux heures suivantes 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après Bureau de l'Agent de la Personne Responsable de la Commande Publique du Centre de Gestion des Cités sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P,1er étage au plus tard, le **29/06/2026 à 9h00 minute.**

**La Directrice Générale**

**Gon Tali Martine KY**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET TECHNIQUE**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME  
D'INFORMATION AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026-05/MESFPT/SG/DMP DU 09/06/2026

**EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DU SCHEMA  
DIRECTEUR DU SYSTÈME D'INFORMATION AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) a obtenu des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles portant sur l'élaboration du schéma directeur du système d'information au profit du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Les prestations se décomposent en lot unique et visent à :

- réaliser un diagnostic exhaustif du SI existant ;
- réaliser une analyse approfondie du SI existant en relevant ses forces et faiblesses ;
- dresser une cartographie précise du SI existant, incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- dresser une liste détaillée des besoins actuels et futurs du SI existant en précisant leur impact sur ledit système ;
- définir le futur système d'information. Ce système doit répondre aux besoins et attentes actuels et futurs en adéquation avec la stratégie globale de l'administration ;
- définir la vision d'architecture et les lignes directrices du système d'information cible en alignement avec la stratégie de l'administration ;
- analyser et proposer les différentes possibilités fonctionnelles, techniques et organisationnelles pour réaliser le futur système compte tenu des besoins exprimés et des moyens humains, organisationnels et techniques actuels ;
- définir les principes, standards et bonnes pratiques devant régir la mise en place du Système d'Information cible ;
- élaborer un plan d'action opérationnel permettant de décliner de façon concrète les mesures et projets nécessaires à réaliser pour déployer le futur système d'information du ministère ;
- mettre en place un référentiel d'architecture pour le système d'information permettant la mise à jour et l'évolution des livrables.

**CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE**

**Consistance des prestations**

Les prestations demandées au cabinet ou au groupement de cabinet dans le cadre de ce marché, consistent à la réalisation de la présente étude en quatre (04) phases résumées comme suit :

**Phase 1.** Diagnostic de l'existant et capture des besoins

**Phase 2.** Définition des orientations et élaboration du plan d'urbanisation du futur Système d'Information

**Phase 3.** Élaboration et évaluation des scénarios de mise en œuvre

**Phase 4.** Élaboration du plan stratégique de transformation

**Périmètre de l'étude et lieu d'exécution**

Le périmètre de l'étude s'étend à toutes les structures du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique conformément à son organigramme excepté les structures rattachées et de mission. Il s'agit :

- des structures centrales à Ouagadougou ;
- des directions régionales ;
- des directions provinciales ;
- des circonscriptions ;
- des établissements d'enseignement général et technique.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la nature des activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (soit en évaluation de systèmes d'information, en élaboration de plans directeurs, de stratégies IT, audit SI et de schémas directeurs informatiques). Ce critère revêt un caractère éliminatoire et son absence entraîne le rejet de la soumission.
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues *au cours des cinq (05) dernières années*. Seuls les marchés dûment signés avec l'Etat Burkinabè ou ses démembrements seront pris en compte.

Le cabinet effectuera ses tâches conformément aux prescriptions des Termes de références (TDR). La mission est prévue pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : - Joindre la liste des expériences réalisées et les justificatives à savoir les copies des pages de garde et de signature des contrats dûment signés ainsi que les rapports de validation dûment signés ou les attestations de bonne exécution ;

En cas d'égalité de références techniques, le consultant ayant le nombre d'années d'expérience le plus élevé au Burkina Faso, sera retenu ; Toute déclaration fautive ou inexacte entraînera le rejet de l'ensemble du dossier de soumission concernée sans préjudice des sanctions prévues par la réglementation en la matière.

7. Une liste de consultants n'excédant pas trois (03) et présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Seuls ces derniers seront invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Les cabinets dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le candidat sélectionné sera celui qui aura obtenu au moins la note technique minimale requise et qui aura présenté la proposition financière évaluée conforme la moins disante. Ce dernier sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent retirer gratuitement les termes de référence (TDR) relatifs à la mission ou obtenir des informations complémentaires au sujet de la mission à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MESFPT sis au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment administratif situé au projet ZACA, côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 54 46 10 57, de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (lundi au jeudi) , de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures 30 mn à 16 heures 30 mn (vendredi).

9. Les manifestations d'intérêt, accompagnées d'une lettre à manifestation d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **29/06/2026 à 9 heures 00 TU** sous pli fermé avec la mention sur l'enveloppe extérieure « Manifestation d'intérêt N°2026-05/MESFPT/SG/DMP du 09/06/2026 en vue d'une demande de propositions allégée portant recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du schéma directeur du système d'information au profit du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique ». L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA TTC.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, exercice 2026.

10. L'Administration se réserve le droit de donner ou pas une suite à la présente procédure.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Zakarya SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre du Mérite



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU (CHR-DDG)

#### Entretien, la réparation du matériel roulant et la fourniture de pièces de rechange

Avis de demande de prix clientèle  
N°2026 -18/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 18 mai 2026  
Financement : *budget CHR, gestion 2026*  
Montant prévisionnel : *quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.*

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou (CHR-DDG) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**entretien, la réparation du matériel roulant et la fourniture de pièces de rechange**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée (**agrément technique catégorie 4 dans le domaine**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix de clientèle est réservée aux moyennes **entreprises**.
5. Les acquisitions sont en lot unique : **entretien, réparation du matériel roulant et la fourniture de pièces de rechange**.  
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai de validité est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande client ne devrait pas excéder vingt un (21) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix de clientèle dans le bureau de la *Personne responsable de la commande publics, sis au bâtiment administratif*. Contact téléphonique : 51 32 70 84.  
Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix de clientèle au bureau de la personne responsable de la commande publique, *sis au bâtiment administratif* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot**, à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois **cent soixante-quinze mille (375 000) FCFA** pour le lot, devront parvenir ou être remises au bureau de Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **24/06/2026 à 09 heures 00 GMT**.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

#### NB :

- L'attribution se fera sur la base de la somme des prix unitaires proposés;
- Pour les besoins d'évaluation, le montant de 30 000 000 FCFA TTC sera considéré comme budget prévisionnel ;
- Le montant du marché qui sera signé est de 15 000 000 FCFA TTC

*Le Président de la commission d'attribution des marchés.*

**Drissa NAON**  
Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Acquisition d'emballage pour médicaments au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix

N° : 2026-36/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 10/06/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Montant prévisionnel ; Lot unique : Quatre millions cinq cent quatre-vingt-deux mille sept cent soixante-quinze (4 582 775) francs CFA HTVA soit cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante (5 588 750) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. Le **Centre Hospitalier Régional de Gaoua** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition d'emballage pour médicaments** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
4. **Lot unique** : Quatre millions cinq cent quatre-vingt-deux mille sept cent soixante-quinze (4 582 775) francs CFA HTVA soit cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante (5 588 750) francs CFA TTC.
5. La présente demande de prix est réservée aux *petites entreprises*.
6. Les acquisitions se décomposent en *lot unique* :

**Lot unique : Acquisition d'emballage pour médicaments**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7. Le délai d'exécution est de : **Lot unique** : trente (30) jours.
  8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la commande publique **situé à l'aile gauche du bâtiment de l'administration du CHR en face du secrétariat de la direction générale** (61349092/79786784).
  9. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau du *président de la Commission d'attribution des marchés* **situé à l'aile gauche du bâtiment de l'administration en face du secrétariat de la direction générale** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la *caisse située dans l'enceinte du CHR de Gaoua*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
  10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : Cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167, avant le **24/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Assane TRAORE**  
Administrateur des services de santé

**REGION DU NAKAMBE**

**ACQUISITION DE MATERIEL DE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA PROVINCE DU KOURITENGA**

Avis de demande de prix  
N° 2026-001/MATM/RNKB/PKRT/HC-KPL/SG/ CPAM du 18/05/2026  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

**AUTORITE CONTRACTANTE** : DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE (DPEPPNF) DU KOURITENGA.

*Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation et d'exécution des Marchés de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Kouritenga au titre de l'année budgétaire 2026.*

1. La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Kouritenga dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de matériel de fonctionnement courant des écoles, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en un lot unique

ACQUISITION DE MATERIEL DE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA PROVINCE DU KOURITENGA

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **trente-six millions quatre cent trente-neuf mille cent quatre-vingt-quatre (36 439 184) francs CFA TTC.**

3. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du gestionnaire de la DPEPPNF du Kouritenga à Koupéla, secteur 1 Té : 70 30 86 57 / 74 40 02 57.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Province du Kouritenga à Koupéla et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la trésorerie Provinciale du Kouritenga sise à Koupéla. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million (1 000 000) de francs CFA**, avant le **22 Juin 2026, à 10 heures 00mn précises**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante- (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la Province du Kouritenga,  
Président de la Commission Provincial d'Attribution des Marchés**

**Fernand Wenceslas Yicinbalo N'DO**  
Administrateur Civil

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Construction d'infrastructures scolaires au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso

Autorité contractante : Commune de Bobo-Dioulasso  
AAOO N°2026-04/CBDLS/M/CAB/DCP du 02 juin

Montant prévisionnel :

- Lot 1** : quarante deux millions trois cent soixante douze mille huit cent quatre vingt et un (42 372 881) francs CFA HTVA et cinquante millions (50 000 000) francs TTC ;  
**Lot 2** : trente trois millions huit cent quatre vingt dix huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA et quarante millions (40 000 000) francs TTC ;  
**Lot 3** : cent cinq millions neuf cent trente deux mille deux cent trois (105 932 203) francs CFA HTVA et cent vingt cinq millions (125 000 000) francs TTC.

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption au plan de Passation des Marchés de la Commune de Bobo-Dioulasso.
- La Commune de Bobo-Dioulasso dispose de fonds sur le budget communal, gestion 2026, afin de financer la construction d'infrastructures scolaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :
  - Lot 1** : quarante deux millions trois cent soixante douze mille huit cent quatre vingt et un (42 372 881) francs CFA HTVA et cinquante millions (50 000 000) francs TTC ;
  - Lot 2** : trente trois millions huit cent quatre vingt dix huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA et quarante millions (40 000 000) francs TTC ;
  - Lot 3** : cent cinq millions neuf cent trente deux mille deux cent trois (105 932 203) francs CFA HTVA et cent vingt cinq millions (125 000 000) francs TTC.
- Le présent appel d'offres est réservé : sans objet.
- La Commune de Bobo-Dioulasso sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'infrastructures scolaires au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso avec un délai d'exécution de : 90 jours pour les lots 1 et 2 et 120 jours pour le lot 3.
- Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots repartis comme suit :  
**Lot 1** : Construction de 3 salles de classe+bureau+magasin+2 blocs de latrine à 2 postes à DANGOWE  
**Lot 2** : Normalisation de l'école Franco-arabe de BINDOUGOUSSO  
**Lot 3** : Construction d'un lycée de 7 salles de classe+bureau+magasin+6 blocs de latrine à 2 postes au secteur 32 dans l'ARRDT 4.  
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Commande publique de la Mairie de la Commune de Bobo-Dioulasso tél : 61-16-80-90 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de la Commande publique de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
- Les exigences en matière de qualifications sont : (Voir le DPAO et critères de qualification pour les informations détaillées).
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : **Lot 1** :soixante quinze mille (75 000) francs CFA ; **Lot 2** : cinquante mille (50 000) francs CFA ; **Lot 3** : cent cinquante (150 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale des Hauts-Bassins ou à la régie de recette de la Direction de l'Administration Générale ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la Mairie de Bobo-Dioulasso. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise main à main.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de la Commande publique de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso au plus tard le **15/07/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Lot 1** : Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA ; **Lot 2** : Un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA ; **Lot 3** : Trois millions sept cent cinquante mille (3 750 000) francs CFA.
- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/07/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction de la Commande publique de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

**N. Abdoul Aziz SAWADOGO**  
Administrateur civil

MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT N°3 / COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Avis de demande de prix  
N°2026-01/CO/ARRDT N°3/M/CAB/PRM

Montant prévisionnel :

**Lot 1 : Quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) francs CFA HTVA et de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC ;**

**Lot 2 : Onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA et de Treize millions (13 000 000) francs CFA TTC**

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics publié par affichage dans les locaux de la Mairie de l'Arrondissement 3.

La Mairie de l'Arrondissement n°3 de la Commune de Ouagadougou dispose de fonds sur le budget de la Commune de Ouagadougou, afin de financer la **construction d'infrastructures scolaires et réhabilitation d'une infrastructure sanitaire.**

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

**Lot 1 : Quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) francs CFA HTVA et de Cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC ;**

**Lot 2 : Onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA et de Treize millions (13 000 000) francs CFA TTC.**

3. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires en règle vis-à-vis de l'Administration.<sup>4</sup>
4. La Personne Responsable des Marchés sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

**Lot1 la construction d'un bloc de trois (3) salles de classes, plus bureau et magasin et la construction partielle du mur de clôture du CEEP du secteur 16 ; délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours ;**

**Lot2 la réhabilitation du bâtiment CPN au CMU du secteur 12 ; délai d'exécution est de soixante (60) jours.**

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés ; Binta S. SAWADOGO, sawadogoarielle64@gmail.com et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la **Mairie de l'Arrondissement n°3, 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone 70 69 38 74 de 07 heures 30 minutes à 16 heures du soir.**
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et Trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2** à la Régie de Recettes de la Mairie de l'Arrondissement n°3 ou à la Recette municipale sise à la Trésorerie régionale du Kadiogo. La méthode de paiement sera **en espèces.**
8. Les offres devront être soumises auprès de la Personne Responsable des Marchés sise à la Mairie de l'Arrondissement n°3, au plus tard le **24/06/2026, à 09 heures 00 TU** en un (1) original et trois (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie<sup>5</sup> ou d'une garantie financière d'un montant de **Lot1 : Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA et Lot2 : Trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 15 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/06/2026 à 09 heures 10 TU** à la salle de réunions sise à la Mairie de l'Arrondissement n°3.

**La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Binta S. SAWADOGO**

Contrôleurs des Impôts des Collectivités Territoriales

### Travaux de construction d'une salle de fête sur le site de la mairie de l'arrondissement n°7

Avis de demande de prix  
N° : 2026-01 CO/ARRDT N°7/M/PRCP  
Financement : Budget de la commune de Ouagadougou/Arrondissement n°7, gestion 2026.  
Montant prévisionnel : 53 389 831 FCFA HTVA, 63 000 000 FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, de l'arrondissement n°7 de la Commune de Ouagadougou du 20 janvier 2026.
2. **(NB : Uniquement pour les marchés financés sur le budget national)** La mairie de l'arrondissement n°7 de la commune de Ouagadougou dispose de fonds sur le budget de la commune de Ouagadougou/arrondissement n°7, afin de financer les travaux de construction de la salle de fête sur le site de la mairie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de 53 389 831 FCFA HTVA, 63 000 000 FCFA TTC.
4. La présente demande de prix réservée est sans objet.
5. La mairie de l'arrondissement n°7 sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'une salle de fête sur le site de la mairie pour recevoir la population pour les cérémonie et conférence avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations dans le bureau de la personne responsable de la commande publique, téléphone 77 02 82 48, sise à la mairie à Nagrin, au premier étage, quatrième bureau à droite ; et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après. Les plis sont recevables à 7 heures 30 minutes jusqu'à 16 heures du lundi au jeudi, et de 7 heures 0 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 75 000 FCFA auprès à la régie de recette (guichet de vente des timbres) de la Mairie de l'Arrondissement N°7 à Wapassi ou auprès de la recette municipale sise à la Trésorerie Régionale du Centre. La méthode de paiement sera faite par cash.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse de la personne responsable de la commande publique de la Mairie sis à la Mairie de l'Arrondissement N°7 à Nagrin, secteur 30, 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone 25 40 79 09, au plus tard **le 24/06/2026 à 9 heures T.U** en un (1) original et [comme spécifié au DPDPX] copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie<sup>6</sup> ou d'une garantie financière d'un montant de 1 890 000 fca.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/06/2026 à 9 heures 10 minutes** à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, 1<sup>er</sup> étage, 4<sup>ème</sup> bureau à droite sis à la mairie de l'arrondissement n°7 de la commune de Ouagadougou à Nagrin

**OUEDRAOGO Abdoul Razak**

REGION DES KOULSE

**Travaux de réalisation et de réhabilitation d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable dans la région des Koulse au profit de la DRAERAH-KLS**

Avis de demande de prix

N°2026-002/MATM/RKLS/GKYA/SG

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, exercice 2026 de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques des Koulse (DRAERAH-KLS).
2. La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques des Koulse (DRAERAH-KLS) lance un avis de demande de prix pour des travaux de réalisation et de réhabilitation d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable dans la région des Koulse repartis en deux (02) lots :
  - **Lot 1 : Travaux de réalisation d'un Mini-réseau d'Adduction d'Eau Potable (Mini-AEP) dans la région des Koulse au profit de la DRAERAH-KLS.**
  - **Lot 2 : Travaux de réhabilitation de trois (03) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) au profit de la DRAERAH-KLS.**

Les travaux seront financés sur les ressources du budget de l'Etat ; exercice 2026.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est repartit comme suit :
  - **Lot 1 : Vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA HT dont Trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC.**
  - **Lot 2 : Six millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (6 991 525) francs CFA HTVA dont huit millions deux-cent cinquante mille (8 250 000) de francs CFA TTC.**
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément technique de type U1 pour le lot 1 et de type Fd1 et Fa1 pour le lot 2**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les exigences en matière de qualifications sont (Voir données particulières). Les travaux se décomposent en deux (02) lots repartis comme suit :
  - **Lot 1 : Travaux de réalisation d'un Mini-réseau d'Adduction d'Eau Potable (Mini-AEP) dans la région des Koulse avec un délai d'exécution de Soixante-quinze (75) jours**
  - **Lot 2 : Travaux de réhabilitation de trois (03) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la région des Koulse avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats éligible, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques des Koulse (DRAERAH-KLS) ; sise au secteur N°4 de Kaya ; BP 113 Kaya Burkina Faso, Tél. : **71 24 54 06** et prendre connaissance des documents de Demande de Prix à l'adresse mentionnée ci-dessus conformément aux heures légales de travail au sein de l'administration publique.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1** et de **Trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2** payable auprès de la Trésorerie Régionale des Koulse. La méthode de paiement sera en espèce auprès de la caisse de la Trésorerie Régionale des Koulse.
8. Les offres devront être soumises au **Gouvernorat** au plus tard le **24/06/2026 à 09H00 mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 1 et de deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot 2.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/06/2026 à 09H00 mn** dans la salle de réunion du Gouvernorat de la Région des Koulse.

**Le Secrétaire Général de Région**  
**Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés Publics**

**Bernadette ADENYO/SERME**  
*Administrateur Civil*  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail*

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la Direction Régionale des impôts du Kadiogo (DRI-KDG) au titre de l'année 2026**

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
n°2026-01/MEF/ SG/DGI/DRI-KDG/SGM

- 1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM), Gestion 2026, la direction régionale lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs/ prestataires de biens et services au titre de l'année 2026.
- 2- L'objectif primordial ou fondamental de cette démarche est de disposer d'une base de données composée des prestataires que la direction régionale sera amenée à contacter dans le cadre de consultations restreintes en vue de la mise en œuvre des procédures de demandes de cotation formelle. Les domaines concernés sont les réalisations des travaux d'entretien et des prestations de services conformément au tableau ci-dessous :

INTITULE
Entretien et réparation de moyen de transport (63-002)
Entretien et réparation de sanitaire (63-003)
Entretien et réparation de matériel et mobilier (63-001)
Entretien et réparation de bâtiment administratif (63-007)

- 3- Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt, sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la DRI-KDG pour l'année 2026 ».
- 4- **Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire avec la précision du numéro du domaine d'intervention (concerné) :**
  - Une lettre de soumission adressée au Directeur régional des impôts du Kadiogo comportant le domaine principal de soumission ;
  - Une description détaillée de l'entreprise (situation géographique, numéro IFU, contact téléphonique permanemment fonctionnel, etc.) ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
  - Une attestation de situation fiscale
  - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.
- 5- Pour toutes informations complémentaires, les éventuels candidats peuvent s'adresser au service de gestion des moyens de la direction régionale en appelant le numéro suivant : 58 24 36 64/70 27 85 67.
- 6- Pour ce faire, Les candidats intéressés sont invités à déposer leur offre sous pli fermé portant la mention « **avis à manifestation d'intérêt** au bureau du Secrétariat de la DRI-KDG au plus tard le **vendredi 19 juin 2026 à 15 heures**.  
A cette occasion, une commission va siéger aux fins d'arrêter une liste de candidats par domaine en se basant sur le secteur d'activités mentionné sur le RCCM.
- 7- La DRI-KDG se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des offres reçues dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur Régional des Impôts du KADIOGO**

**Pierre ZIDA**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite*

**REGION DES KOULSE**

**Actualisation de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations de services au profit de la Commune de Pissila**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°2026-001/RKLS/PSBT/CPSL/PRCP**

Dans le cadre de l'exécution du budget communal exercice 2026, le Président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Pissila voudrait actualiser son panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

**1. Financement :** Le financement des prestations est assuré par : Budget communal et divers fonds et financements, exercice 2026.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Description des prestations**

La nature des prestations est composée comme suit :

- **Lot 1 :** Matières, matériels, outillages, fournitures diverses et prestations diverses,
- **Lot 2 :** Acquisition de matériels et consommables informatiques et péri-informatiques (agrément technique obligatoire)
- **Lot 3 :** Entretien et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques et autres matériels et outillages
- **Lot 4 :** Prestation de restauration

**4. Composition du dossier**

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer d'un agrément.

**N.B :** toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre. **Aucun soumissionnaire ne peut prétendre à plus de trois (03) lots. Il est obligatoire de préciser la catégorie de l'entreprise (micro, petite ou moyenne entreprise...) et joindre la preuve.**

**5. Dépôt et ouverture des offres**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original obligatoire et une (01) copie devront être déposés sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à l'actualisation **de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Pissila** au plus tard le **29/06/2026 à 09 heure 00 minute** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le Président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**6. Renseignements**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, Téléphone : 79 47 61 89

**7. Réserves :** L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

*La Personne Responsable de la Commande Publique*

Ousmane SAWADOGO



*La célérité dans la transparence*